Neuchâtel - Fondée en 1738 - 206me année — Un numéro 10 centimes — No 75 (8 pages) — Jeudi 30 mars 1944

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile. .	22.—	11.—	5.50	1.90

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
TELÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
15 ½ c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c. le mm., min. 1 fr. 20. Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. — Réclames 58 c., locales 35 c. — Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

MALAISE INTÉRIEUR EN GRANDE-BRETAGNE

Il se manifeste un certain malaise dans la politique intérieure britannique. Il n'est pas sans signification à cet égard que M. Churchill, dans son allocution de dimanche soir, ait insisté sur des préoccupations d'ordre interne alors qu'il se confinait dans le silence prudent que nous avons noté sur les problèmes de politique extérieure et sur la conduite de la guerre. Cet esprit de « fronde », comme l'appellent certains organes, est assez mal défini. Il faut en chercher la cause dans le fait que la dure discipline consentie aux heures graves de 1940-1941 apparaît moins nécessaire à d'aucuns, maintenant que le péril d'invasion du sol britannique a quasi disparu.

Pourtant, si l'on considère qu'une très grosse tâche, la plus grande de toutes, a dit M. Churchill, reste à accomplir et que cette tâche réside dans l'attaque contre le continent, on comprend moins le relâchement dont font preuve divers esprits. La guerre est loin d'être finie, c'est la thèse du gouvernement ; elle approche de son terme, c'est là celle d'une fraction de l'opinion. De là, une divergence de vues entre dirigeants et gouvernés. Objectivement, l'on doit considérer que les premiers ont chance d'avoir de meilleurs renseignements que les seconds.

* * *

La lassitude se fait sentir encore outre-Manche du fait que, dans un pays qui a l'habitude de débattre librement des questions nationales et où l'expression naturelle de ces discussions se trouve au parlement, celui-ci en somme n'a pas été renouvelé depuis 1935. Or 1935, c'était l'époque des sanctions à l'Italie... Que de problèmes se sont posés depuis lors au monde ! Il est curieux à ce propos de constater que M. Hitler n'a accédé au pouvoir que deux ans avant le parlement à majorité conservatrice de Grande-Bretagne. Et il y est parvenu en même temps que M. Roosevelt, au début de 1933. Dictatures et démocraties connaissent, en somme, leurs maîtres depuis le même laps de temps !

Il est vrai que, pour ce qui est de l'Angleterre, de nombreuses élections partielles ont eu lieu depuis neuf ans. Leur signification est assez malaisée. Car les candidats qui l'ont généralement emporté ont toujours affirmé leur fidélité à la cause de la défense britannique que symbolise M. Churchill. Mais, en même temps, ils luttaient ouvertement sur le plan intérieur et même dans certains domaines de la politique extérieure, contre le parti conservateur dont le premier ministre est aussi le leader.

Il est tout aussi difficile aujourd'hui de discerner avec précision quels sont les griefs qui sont adressés à la politique gouvernementale. Et la difficulté naît de ce que la distinction n'est plus aussi nettement établie qu'autrefois entre la gauche et la droite. Naguère, la gauche avait sa doctrine et la droite avait la sienne. Actuellement, quand on voit des attaques de tel ordre dirigées contre le cabinet, on constate qu'elles partent aussi bien de certains milieux conservateurs que de milieux libéraux, travaillistes et indépendants. Et vice versa, telle initiative gouvernementale est soutenue parfois par ceux-là même à qui une attitude de principe interdirait pareil soutien. Signe que l'on assiste dans la traditionnelle Angleterre à un regroupement de forces qui aura ses répercussions au lendemain de la guerre.

* * *

Un reproche généralement adressé à M. Churchill est que celui-ci concentre trop de pouvoirs entre ses propres mains et qu'il exerce une influence personnelle trop déterminante au sein du gouvernement. On pense certes qu'une « direction unique » doit être imprimée aux affaires en des circonstances exceptionnelles. Mais on fait valoir, en même temps, que s'il existait dans le cabinet d'autres personnalités de poids, le « premier » trouverait certains « appuis » capables de l'orienter et de le conseiller au besoin. Beaucoup d'Anglais, en l'occurrence, ont estimé qu'à Téhéran, le chef du gouvernement avait pris sur lui certaines responsabilités qui n'étaient pas en accord avec le sentiment de la nation.

Il faut mettre ces bruits en rapport avec les rumeurs ayant trait, ces jours, à une éventuelle démission de M. Eden de son poste de chef du Foreign office. Le ministre des affaires étrangères trouverait que l'on passe trop facilement par-dessus sa tête à diverses occasions et d'aucuns le trouvent enclin, de ce fait, à trop de docilité. Notons encore une fois qu'il est difficile de dire si, derrière ces critiques, ne se cachent pas les manœuvres de quelques puissants personnages, mécontents d'être laissés à l'arrière-plan. Cela est assurément possible. Et l'argument du « malaise dans l'opinion publique » a toujours été employé par ceux qui sont désireux de jouer un rôle.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement a esquissé une réaction devant ces attaques et l'on a lu, l'autre jour, les extraits d'un article du « Daily Herald », qualifiant de « fantastique » la campagne déclenchée contre les dirigeants britanniques et soulignant que ce n'est pas au moment où « l'heure de l'action approche » que l'on doit se plaire aux dénigrements. Paroles de bon sens assurément. Sur un plan plus général, on constatera que s'il peut paraître bon de laisser libre l'opinion d'un grand pays au milieu de la tourmente, cela ne va pas sans désagréments, ni inconvénients. Le point délicat est de trancher où la discipline commence et où la liberté finit. Même la Grande-Bretagne ne sait résoudre, définitivement, ce genre de problèmes.

René BRAICHET.

LIRE EN DERNIÈRE PAGE

Le débat de politique étrangère au Conseil national

Nouveaux succès des maréchaux Joukov et Koniev

Les Russes ont forcé le passage du Prouth

De violents combats se déroulent dans les faubourgs de Cernauti, ville située sur la rive occidentale du fleuve — L'armée rouge s'empare d'une importante base allemande dans les contreforts des Carpates

Les avant-gardes soviétiques à 45 km. de la frontière tchécoslovaque

MOSCOU, 30 (Reuter). — Communiqué soviétique de mercredi soir:

Au cours du 29 mars, les troupes du premier front ukrainien, continuant leur offensive, ont pris deux chefs-lieux de district de la région de Kamenets-Podolsk et, poursuivant leur avance, ont forcé le passage du Prouth, après quoi elles se sont refermées sur Cernauti, dans les faubourgs de laquelle des combats se déroulent actuellement.

Les troupes du premier front d'Ukraine, à la suite d'une manœuvre habile des formations de tanks et d'infanterie, ont pris la ville et le grand nœud ferroviaire de Kolomea, base importante du système défensif allemand dans les contreforts des Carpates.

Kolomea est à 70 km. du point le plus proche de la frontière hongroise, qui est la frontière de Ruthénie, enlevée à la Tchécoslovaquie en 1938.

A l'ouest de Mohilev-Podolsk, nos troupes ont continué leur offensive et occupé un certain nombre de localités habitées. Au sud et à l'est de Balti, nos troupes ont avancé en combattant et ont occupé trois chefs-lieux de district de la république soviétique socialiste moldave, ainsi que 30 localités habitées.

Au sud-ouest de Pervomaisk, nos troupes ont pris un chef-lieu de district de la région d'Odessa ainsi que 40 autres agglomérations dont 8 gares, y compris la gare de Balta. A l'ouest, au sud et au sud-est de Vozneseisk, nos troupes ont continué de développer avec succès leur offensive et ont pénétré dans plus de 80 localités habitées, dont les gares de Yastrebinovka et de Moldavka.

heures sa ligne d'attaque sur le Prouth dans la direction du nord et du sud. Le corridor à travers lequel les unités allemandes se replient n'a plus à cette heure qu'une largeur d'environ 40 km. D'interminables colonnes de renfort russes traversent le Dniestr pour renforcer les unités déployées en Bessarabie. Selon les dernières informations, une colonne russe qui opère le long de la voie ferrée Cernauti-Kichinev serait arrivée à proximité de cette dernière ville.

L'offensive du général Malinovsky se développe à un rythme tout aussi rapide sur le troisième front ukrainien de la direction de Nikolaïev et de Pervomaisk. Les avant-gardes qui s'avancent de la direction de Pervomaisk ont atteint la région de Michapendant toute la journée de mardi dans la partie inférieure du petit Boug. Les forces de couverture allemandes ont empêché tout développement des opérations déclenchées par les forces soviétiques, ce qui a permis l'évacuation méthodique, après la destruction de tous les ouvrages de la ville de Nikolaïev. La pression russe n'a pas diminué d'intensité dans le secteur situé entre Balta et Jassy. Toutes les unités allemandes ont réussi à se frayer un chemin dans leurs nouvelles positions. Les combats défensifs font rage sur le haut Dniestr, près de Cernauti et au sud de Proskourov. Les tentatives répétées des Soviets de prendre les villes de Cernauti et de Tarnopol par une attaque concentrique ont échoué.

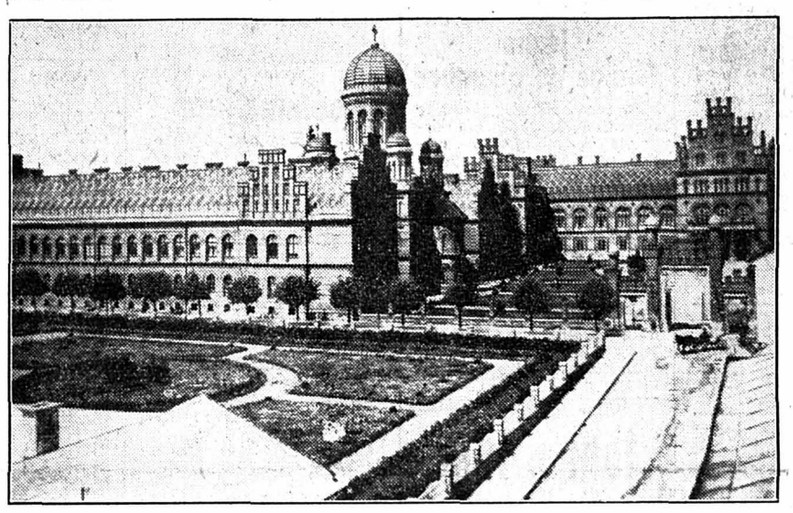

Une vue du palais épiscopal de Cernauti.

Une répétition des événements de la dernière guerre mondiale

MOSCOU, 29 (U. P.). — En Bucovine et en Galicie orientale, on assiste à une répétition des événements de la dernière guerre mondiale, le maréchal Joukov ayant atteint Novosielitza, anciennement gare frontière russo-autrichienne. A cette époque, l'armée Brouslilov pénétra également en Bucovine que défendait l'armée autrichienne Pflanzer-Baltin, et s'empara de Cernauti avant de foncer vers Lemberg et Przemysl.

A 45 km. de la frontière tchécoslovaque

La chute de Cernauti est imminente. Stanislav devrait également tomber bientôt aux mains des Russes. Les colonnes motorisées soviétiques qui foncent vers cette ville ont atteint des points qui ne sont qu'à environ 45 kilomètres de l'ancienne frontière tchécoslovaque. Les avant-gardes russes se sont portées en même temps à moins de 60 km. du col de Jablonica que traverse la voie ferrée qui se dirige vers Budapest.

Sur le deuxième front ukrainien, le maréchal Koniev a pu élargir considérablement pendant ces dernières 24 lovka, tandis que les détachements qui opèrent de Nikolaïev se sont portés à environ 90 km. au nord-est d'Odessa sur les deux côtés de la route principale qui traverse Alexandrovka.

Les péripéties de la lutte vues de Berlin

BERLIN, 30 (Interinf.) — Les durs combats défensifs se sont poursuivis

Le recul de la Wehrmacht ne doit pas être considéré comme un signe de faiblesse

déclare le gouverneur de Pologne

Notre correspondant de Berlin nous téléphone:

Il y a quelques jours, le chef de presse Sundermann écrivait, en parlant de la situation à l'est, que l'armée allemande irait jusqu'à un certain point dans sa retraite actuelle, mais qu'elle ne le dépasserait pas. C'est la théorie que vient d'exposer également le gouverneur de Pologne, M. Frank, dans une allocution prononcée à Cracovie. M. Frank, tenant compte du fait que les Russes ont avancé jusque sur les territoires du gouvernement général, affirma que selon lui, le recul de l'armée allemande ne doit pas être considéré comme un signe de faiblesse. Les divisions de la Wehrmacht, affirma-t-il, seraient en mesure de retenir victorieusement l'avance des Russes, mais le haut commandement allemand doit tenir compte de la situation sur tous les fronts. Il a manœuvré de façon à pouvoir lancer un jour une contre-offensive à l'est.

Précisant encore son opinion, l'orateur déclara qu'il avait de bonnes raisons de penser que les Allemands pourraient récolter la moisson prochaine dans les régions du gouvernement général occupées par les Russes.

(Voir la suite des nouvelles en dernières dépêches.)

Après avoir été mis en minorité à propos d'un projet de loi relatif à l'éducation

M. Churchill va poser la question de confiance aux Communes

Si le parlement se prononce contre le gouvernement, celui-ci démissionnera - Le premier ministre n'hésiterait pas, le cas échéant, à recourir aux élections générales

LONDRES, 29. (Reuter). — On sait que le gouvernement a été mis en minorité, mardi, aux Communes, à la suite du débat sur le projet de loi relatif à l'éducation, fait qui se produisait pour la première fois depuis 1940.

Mercredi, M. Churchill est intervenu en vue de soumettre la question au vote de confiance. Aussitôt que commencera la prochaine session, les Communes reviendront à la discussion du projet de loi relatif aux traitements des instituteurs et des institutrices et la décision du cabinet de rejeter l'amendement proposant un traitement égal pour les instituteurs des deux sexes sera mise aux voix. Si les Communes se prononcent contre le gouvernement, celui-ci démissionnera.

Telle est l'attitude sensationnelle et inflexible adoptée par M. Churchill, mercredi, au parlement. Il n'existe aucun doute dans les couloirs de la Chambre que le gouvernement l'emportera à une majorité décisive; cela est d'autant plus certain que M. Churchill a fait de ce désaccord sur un problème domestique d'importance secondaire une question de confiance.

M. Churchill a été vivement applaudi lorsqu'il a déclaré:

En ce moment sérieux de l'évolution de la guerre, il ne faut pas que subsiste de doute sur l'appui dont jouit le gouvernement de la part des Communes. Je ne peux que leur offrir quelques suggestions quant aux conséquences que pourraient avoir leurs actions. Quant à l'attitude que chaque membre adopte à titre individuel sur chaque question, il doit consulter sa conscience et son devoir.

Surprise à Londres

LONDRES, 29 (A.T.S.). — La décision du gouvernement de poser la question de confiance à la suite de la défaite qu'il vient de subir dans le vote sur la loi relative à l'instruction publique, à surpris Londres. On déclare dans les couloirs du parlement que la vigueur de la réaction du gouvernement n'est pas nécessaire et qu'elle fait preuve d'une certaine irritabilité. Pour le grand public, la crise n'était guère attendue. Les milieux parlementaires sont d'avis que même si le gouvernement obtient la confiance, la tension qui existe entre le gouvernement et le parlement en politique intérieure et étrangère ne tardera pas à se manifester à nouveau.

Situation tendue à Westminster

LONDRES, 29. — Du correspondant spécial de l'agence Reuter:

La déclaration faite mercredi aux Communes a créé une situation tendue à Westminster. Personne ne croit que le gouvernement aura la moindre difficulté à obtenir un vote de confiance à la prochaine séance, ni que le danger de démission du gouvernement ne se réalise. Les partis conservateur, libéral-national et travailliste comptent quatre cents députés et ont une majorité d'environ 200 voix sur les autres partis.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Des pourparlers de paix entre Moscou et Helsinki sont-ils en cours ?

On déclare à Stockholm qu'une nouvelle évolution des rapports russo-finlandais est en train de commencer

Notre correspondant de Stockholm nous téléphone:

Une nouvelle évolution des rapports russo-finlandais est en train de commencer. Il semble maintenant qu'on ait trouvé d'autres moyens que l'intermédiaire de la Suède pour reprendre les pourparlers. Les bruits les plus divers couraient hier soir à Stockholm et on a l'impression que le monde va être un beau matin étonné de l'évolution des choses.

Il est absolument certain que M. Paasikivi est prêt à rendre d'un moment à l'autre les services qu'on est en droit d'attendre de lui. Mais on ne sait pas s'il est dans sa maison de campagne ou s'il se trouve à Helsinki. On a particulièrement relevé ici la retenue dont a fait preuve Moscou ces derniers jours à la suite du fameux communiqué d'il y a une dizaine de jours.

On relève aussi le fait, fort intéressant, que la censure russe est intervenue mardi lorsque la presse de Moscou employa un ton violent contre la Finlande. La censure ne laisse filtrer à l'étranger qu'une partie des commentaires russes.

Les Allemands auraient menacé la Finlande d'occuper le pays

STOCKHOLM, 29 (U. P.). — Le « Svenska Dagbladet » déclare ouvertement que la décision du gouvernement finlandais de refuser les conditions d'armistice russes aurait été prise sous la menace d'une occupation allemande. Ce journal ajoute qu'il faut admettre que le gouvernement finlandais a été influencé par les événements en Hongrie dont il avait eu connaissance.

Les conditions russes étaient trop vagues

HELSINKI, 29 (A.T.S.). — Les journaux socialistes de mercredi publient un article disant que les négociations de paix ont pris fin au moment de la remise de la note finlandaise répondant aux propositions de paix soviétiques. L'article constate que le gouvernement finlandais ne peut pas être rendu responsable de l'issue négative des négociations. Les conditions soviétiques étaient trop vagues pour que le gouvernement finlandais puisse les accepter.

L'article rappelle l'attitude de la presse soviétique après la réception de la réponse finlandaise et qui laisse la possibilité de poursuivre les négociations. De nouvelles propositions seraient examinées sincèrement par le gouvernement finlandais avec la volonté de donner à la Finlande la paix qu'elle désire.

M. Pilet-Golaz définit l'attitude du Conseil fédéral dans le problème des relations avec l'U. R. S. S.

Mercredi matin, M. Pilet-Golaz, chef du département politique, a répondu à M. Reinhard, conseiller national, qui a développé une motion demandant, au nom du groupe socialiste, la reprise des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. Notre correspondant de Berne résume, dans sa chronique parlementaire, les arguments du député socialiste. Nous donnons ici l'essentiel des déclarations faites par le porte-parole du gouvernement.

M. Pilet-Golaz commence par rappeler que, contrairement à une opinion courante, des relations de fait ont existé entre notre pays et la Russie soviétique:

On croit volontiers que la rupture des relations diplomatiques entre les deux Etats eut pour cause des motifs idéologiques. Tel fut si peu le cas qu'en octobre 1917, lorsque les bolchévistes prennent le pouvoir, notre légation reste à Petrograd. Plusieurs pays ayant rappelé leurs représentants, elle se charge même d'intérêts étrangers importants, la protection notamment des ressortissants anglais, italiens, japonais, pour ne citer que les grandes puissances.

Le gouvernement soviétique en ayant exprimé le désir, le Conseil fédéral accueillit en Suisse une mission dirigée par M. Bersine, qu'accompagnaient dix-sept collaborateurs. Elle s'établit à Berne en mai 1918 et fut mise au bénéfice des privilèges diplomatiques.

Ce sont les événements de novembre 1918 qui provoquèrent le départ de la mission Bersine dans les conditions que vous savez.

Des relations de fait n'en subsistèrent pas moins entre la Russie et nous, de même que persistèrent certains échanges économiques.

C'est si vrai qu'en 1920 déjà se posait, bien prématurément il faut le reconnaître, la question de la normalisation au moins partielle de nos rapports avec l'U.R.S.S. Mais le Conseil fédéral n'hésite pas à déclarer — c'était en janvier 1921 — qu'il est favorable à toute initiative privée tendant à la reprise du commerce et du trafic avec elle.

L'AFFAIRE VOROVSKY

Et l'on paraissait avancer lentement sur la voie des relations normales quand se produisit un événement profondément regrettable au printemps 1923:

Une conférence internationale siégeait à Lausanne. Le gouvernement soviétique y délégua comme observateur, en l'absence d'invitation, son représentant à Rome, M. Vorovsky. Le 10 mai au soir, il fut tué à l'hôtel Cecil par un jeune Grison rentré de Russie, nommé Conradi.

Le Conseil fédéral exprima le lendemain déjà et publiquement son indignation et sa réprobation.

Mais la réaction à Moscou n'en fut pas moins vive, que n'apaisa certes pas l'acquittement qui suivit quelques mois plus tard: Conradi bénéficia de ce l'on nomme en Suisse romande la « *minorité de faveur* »; c'était automatiquement la libération. L'explication psychologique de ce verdict ne peut être cherchée que dans les malheurs des Suisses en Russie au cours de la révolution.

Le gouvernement soviétique décréta, le 1er juillet 1923, le boycottage de la Suisse et interdit toutes relations commerciales avec elle. Le Conseil fédéral, de son côté, interdit l'accès en Suisse de tout ressortissant soviétique.

LA RUSSIE A LA S. D. N.

Mais cette situation ne pouvait durer. L'U.R.S.S. commençait à s'intéresser aux travaux de la S. d. N. Il fallait que les délégués du gouvernement soviétique puissent y participer. Des pourparlers eurent lieu qui aboutirent au règlement signé à Berlin, le 16 avril 1927. Le résultat en fut que les délégués russes purent siéger à la conférence économique de Genève et que les échanges économiques reprirent entre les deux pays. Mais voici un autre problème:

La participation des Soviets aux travaux de la Société des nations devait un peu plus tôt ou un peu plus tard poser la question de l'adhésion de l'U.R.S.S. au pacte. C'est en 1934 qu'elle devint « actuelle ». Une vive agitation s'empara, comme il fallait s'y attendre, d'une partie de l'opinion publique suisse. La grande majorité de notre peuple demeurait opposée à un rapprochement — c'est le mot — avec la Russie des Soviets, pour des motifs dont la plupart ne relevaient pas de la politique étrangère. Aussi M. Motta exposa-t-il notre point de vue à Genève dans un discours qui eut un grand retentissement. Notre collègue ne se faisait d'ailleurs pas d'illusions sur le résultat pratique de son intervention. Il savait que les dés étaient jetés. C'est l'expression même qu'il employa et sa péroraison souligna sa conviction.

« Il est à l'honneur de l'assemblée, déclara-t-il en terminant, que cette procédure d'admission pourtant si délicate se soit engagée et déroulée dans le calme et la sérénité. Le peuple suisse apprendra les décisions de votre majorité avec sang-froid et avec cette sage discipline démocratique qu'il tient de ses traditions séculaires. »

Le lendemain, en effet, l'U.R.S.S. devenait membre de la Société des nations. Il faut reconnaître que, si la Suisse s'inclina loyalement devant la décision prise, le gouvernement russe de son côté ne marqua pas de ressentiment. Au contraire, lorsqu'en 1938, le Conseil eut à se prononcer sur le caractère intégral de la neutralité suisse — dernière grande victoire diplomatique si précieuse remportée par mon prédécesseur — son représentant ne s'y opposa point, ce qui eût tout remis en question; il consentit à s'abstenir. M. Litvinov déclara même que son pays avait la plus profonde sympathie et la plus grande estime pour le peuple suisse.

C'est dire quel apaisement était intervenu dans l'attitude réciproque des deux pays et j'ai le sentiment très net — rappelez-vous le « postulat » présenté par votre commission de gestion en juin 1939 et accepté par le Conseil fédéral — qu'il aurait conduit sans beaucoup tarder à une normalisation successive des rapports officiels si la guerre qui menaçait ne s'était pas abattue sur notre malheureux continent.

(Voir la suite en dernière page)

A LOUER

A louer un
appartement
de deux chambres, cuisine et dépendances. Conviendrait pour une personne seule. — S'adresser Grand-Rue 52, Corcelles.

A louer
rez-de-chaussée
trois pièces, tout confort, jardin. — Téléphoner au 5 23 29.

24 JUIN
A louer à Corcelles, un appartement de trois pièces et dépendances, part de jardin. 55 fr. par mois. — Adresser offres écrites à A. B. 216 au bureau de la Feuille d'avis.

24 JUIN
COTE 27
3me étage de quatre pièces, avec chauffage central et bain. Loyer annuel : 1250 francs. Gérances Bonhôte, Sablons 8. Tél. 5 31 87.

A LOUER
à Vaumarcus
quatre pièces, confort, vue, jardin. S'adresser à M. Berset, tél. 6 72 09.

CHAMBRES

A louer pour tout de suite, dans le haut de la ville, deux chambres. — Demander l'adresse du No 201 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER
à personne sérieuse, chambre au soleil. — S'adresser Boine 8.

A louer à proximité de la gare et de l'Université, jolie chambre pour monsieur. — Mme Flückiger, Vieux-Châtel 27.

A louer jolie chambre, à monsieur sérieux. — Pourtalès 9, 3me.

BELLE CHAMBRE, bien meublée, soleil. — Rue Hôpital 6, 4me, Mme Knöferl.

A louer chambre. S'adresser le matin, Parcs 20, 3me.

PENSIONS

Jeune homme (Suisse allemand) cherche
chambre et pension
de préférence chez des particuliers. — Adresser offres écrites sous E. M. 219 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche bonne petite
PENSION
bourgeoise, pour jeune fille de 15 ans fréquentant l'Ecole de commerce. De préférence un peu en dehors de ville. — Offres avec prix sous chiffre D 3692 Q à Publicitas, Bâle.

Chambre meublée
cherchée par étudiant, avec ou sans pension. Offres avec prix sous chiffre O. 55982 X Publicitas, Genève.

Chambre et pension pour jeunes filles (éventuellement deux lits). Téléphone 5 20 95.

DEM. A LOUER

Jeune fille
cherche chambre indépendante, à Neuchâtel ou environs, pour le 1er avril. — Faire offres écrites avec prix sous E. S. 215 au bureau de la Feuille d'avis.

Petit ménage tranquille, sans enfants, cherche pour tout de suite ou date à convenir,
petit appartement
d'une ou deux chambres avec cuisine. — Offres sous chiffre F. R. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

Je demande à louer un
pré ou verger
Demander l'adresse du No 206 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre non meublée
propre et si possible indépendante, est demandée en ville ou à proximité. — Adresser offres écrites à C. M. 192 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour avril,
logement ou petite maison
trois ou quatre pièces, avec écurie pour petit bétail, et dégagement si possible. — Adresser offres écrites avec prix sous A. B. 166 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche au centre de la ville
garage
(remise ou boxe) pour une ou deux voitures. — Faire offres à Case postale 6545, Ville.

On cherche à louer ou à acheter un
CHALET
au bord du lac de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à J. S. 114 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour Zurich, on cherche une
JEUNE FILLE
aimant les enfants, parlant un peu l'allemand, de bonne famille, pour aider au ménage et pour coudre. Entrée 1er mai. Seule jeune fille bien élevée et de bon caractère sera prise en considération. Gages de début, Fr. 85.—. Adresser offres écrites à N. L. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

Sténo-dactylo
habile serait engagée pour la correspondance française.
Connaissance de l'italien désirée.
Entrée : 1er mai ou à convenir.
Adresser offres, copies de certificats, références et photographie à Alfred J. Amsler & Co, fabrique de machines, Schaffhouse.

On demande
VENDEUSE
expérimentée en tricot à la main et ouvrages de dames. Travail en collaboration avec la direction du magasin. Poste de confiance demandant de l'initiative et du goût. Connaissance de l'allemand. Adresser offres écrites et détaillées sous chiffres P. 1943 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Demoiselle de bonne éducation
habile
sténo-dactylographe
possédant des connaissances en comptabilité et en droit trouverait activité intéressante dans secrétariat de la direction d'une société fiduciaire. — Adresser offres avec curriculum vitae, photographie, indication des prétentions et de la date d'entrée sous chiffre W. 20959 U. à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

On cherche dans restaurant à Neuchâtel,
JEUNE HOMME
âgé de 16 à 18 ans, pour aider aux travaux de maison et de jardin. A la même adresse on demande
JEUNE FILLE
pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres à Mme Perrin, café des Saars, Neuchâtel.

Ernest Nicole, menuiserie, Chézard. Tél. 7 12 69, demande pour tout de suite un ouvrier
MENUISIER
qualifié. Place stable.

On demande pour tout de suite un jeune ouvrier
confiseur
et un
commissionnaire
Adresser offres écrites à C. C. 222 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un
jeune garçon
sachant bien faucher, dans une ferme moyenne de la Suisse allemande. Il aurait l'occasion de conduire les chevaux. Bons gages. Entrée à convenir. — Offres détaillées à Gottfried Hurni, agriculteur, Wileroltigen.

On demande un
domestique-vigneron
connaissant tous les travaux de la vigne. Nourri, logé, blanchi. Bons gages. — Adresser les offres sous chiffre V. L. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une
JEUNE FILLE
pour aider au ménage et au jardin, dans une famille avec enfants. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bons soins assurés. Belle chambre et bonne pension. Gages selon entente. — Offres à famille Jenni, sellerie, Oppligen, près Kiesen (Berne-Thoune).

JEUNE FILLE
sortant des écoles
est demandée
pour famille de trois enfants, domiciliée à Granges (Soleure). Bonne occasion d'apprendre l'allemand, les travaux du ménage et la cuisine. Vie de famille, bons soins, bons gages.
S'adresser à Mme Ramseyer-Baumgartner, Bienne, 20, rue de la Gare.

On cherche
garçon
sortant des écoles, pour aider dans une assez grande exploitation agricole. Vie de famille, bonne pension. Aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Gages à convenir. — Offres à Fritz Binz, zur Post, Riedholz, près Soleure.

Concierge
On offre à ménage sans enfants, ou avec enfants élevés, un petit logement de trois chambres avec salle de bains et petit jardin contre travail de jardin et de maison. On donnera la préférence au ménage dont la femme a été femme de chambre ou cuisinière. — Adresser offres écrites à R. R. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
jeune femme de chambre
bien recommandée, pour le service et la réception, sachant l'allemand et le français, chez Mme Dr de Palézieux, Effingerstrasse 15, à Berne.

On demande un jeune
garçon ou homme
d'un certain âge, pour les travaux de la vigne. Entrée immédiate. — S'adresser à l'Hôtel de la Gare, Gorgier.

On cherche
jeune fille
pour aider au ménage, auprès de deux enfants. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Gages à convenir. — S'adresser à Mme Imboden-Eggli, Meinisberg, près Bienne.

Je cherche une
JEUNE FILLE
sérieuse et de confiance, pour travaux de maison et magasin. — Offres avec prétentions à la confiserie Piaget, Boudry.

On demande pour confiserie de la ville
JEUNE FILLE
sérieuse, sachant le service de tea-room, comme aide le dimanche après-midi. — Adresser offres écrites à P. F. 221 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 avril un
VACHER
capable. Offres à R. von Allmen, ferme du château de Gorgier. Tél. 6 71 54.

On cherche dans ménage soigné de trois personnes une
JEUNE FILLE
propre et active, sachant cuire. Adresser offres écrites avec certificats et photographie à Mme Springmann, Chantemerle 2, Neuchâtel.

Bonne à tout faire
Je cherche personne de toute confiance, sachant faire le ménage, la cuisine, le jardin, pouvant mettre la main à tout, pour ménage de deux personnes. Bons gages et vie de famille. S'adresser à Mme Gustave Sandoz, Saint-Martin (Val-de-Ruz).

On cherche pour ferme moyenne
jeune homme
de 15-20 ans, honnête et appliqué qui sache traire et faucher. Entrée : 1er avril ou date à convenir. Vie de famille et bons gages. — Offres à Ad. Haumüller-Kunz, Arisdorf (Bâle-Campagne).

Sommelière
sérieuse, sachant les deux langues, est demandée pour le 7 avril. Faire offres avec photographie et certificats ou se présenter à l'hôtel de la Croix-Blanche, Fleurier.

On cherche une gentille jeune fille comme
VOLONTAIRE
dans famille avec trois enfants. Place agréable. Offres à famille Trachsel, directeur d'hôpital, Frutigen (O. B.).

Ça fait plaisir à voir,
mon linge est toujours si propre et si bien entretenu." Ainsi s'exprime Madame Dubois parlant à sa femme de lessive. „Et dire que chaque lessive se fait sans frotter et en consommant relativement peu!" Vraiment, il n'y a
Rien de meilleur que Persil !
Avec Henco pour tremper et adoucir l'eau, avec Sil pour rincer, votre lessive sera encore plus simple et encore meilleur marché

AS 100007 X

On cherche une bonne
sommelière
entrée tout de suite ou date à convenir. Faire offres à l'hôtel de la Loyauté, les Ponts-de-Martel.

Bureau de la ville cherche pour le 10 avril,
débutant
intelligent et débrouillard. Adresser offres écrites sous A. B. 136 au bureau de la Feuille d'avis.

Institution du canton cherche
PERSONNE
de toute confiance, comme aide à la direction. Demoiselle de 30 à 45 ans, active, intelligente et de caractère agréable désirée. Situation intéressante. Gages de 70 fr. à 90 fr. — Adresser offres écrites à E. T. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un
commissionnaire
hors des écoles. Entrée immédiate. — S'adresser : Boucherie Matile, Serrières (Neuchâtel).

DEM. D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre fille, âgée de 14 ans, une place de
VOLONTAIRE
afin qu'elle se perfectionne dans la langue française pendant la durée des vacances, du 3 au 28 avril. **Echange éventuel avec jeune fille.** — S'adresser à M. Hans Sägesser, près de la gare, Bannwil (Berne).

JEUNE HOMME
marié sans enfants, cherche n'importe quel emploi, de préférence travaux de vigne et cave. — Ecrire sous chiffre B. X. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon ouvrier agricole
cherche emploi
pour tout de suite. Connaît les chevaux. — Adresser offres avec mention du salaire par jour à A. B. 205 au bureau de la Feuille d'avis.

SCIEUR
27 ans, bon ouvrier qualifié, parlant français et allemand, cherche emploi. Disponible tout de suite. — Ecrire sous chiffre 712, poste restante, la Chaux-de-Fonds.

Personne
cherche remplacements dans ménage. Adresser offres écrites à R. H. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Peintre en bâtiment
qualifié cherche place. Eventuellement comme contremaître. Bonnes références. Entrée à convenir. S'adresser sous chiffres E. F. 176 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour ma fille âgée de 17 ans,
PLACE
dans famille privée, ayant un commerce ou autre, pour aider au ménage, où elle pourrait encore se perfectionner dans la langue française. Gages : 50 fr. par mois. Vie de famille demandée. De préférence à Neuchâtel. Adresser offres écrites à V. S. 212 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse venant de l'étranger,
EMPLOYÉE DE BUREAU
connaissant parfaitement la comptabilité et la correspondance allemande cherche place. Comme il s'agit de se perfectionner en français, une place provisoire peut être prise en considération. Offres sous chiffres Z. R. 835 à Mosse-Annoncen, Zurich. SA 17206 Z

Jeune Suissesse allemande, terminant l'apprentissage commercial en avril, cherche place d'
employée de bureau
Ecrire à Heidi Stotzer
Büren s/Aar, Reiben

Jeune homme âgé de 15-16 ans cherche place de
commissionnaire
dans boulangerie ou maison de commerce où il aurait une bonne occasion de bien apprendre la langue française. Il désire entrer dans une famille ne parlant que le français. Gages selon entente. Offres à famille Hans Meier, entrepreneur, Moosburg, Effretikon (Zurich).

Remonteur de finissages ancre
cherche travail
en fabrique, aux emboîtages, posages de cadrans. Eventuellement aimerait se mettre au courant sur remontages de chronographes. — Adresser offres écrites à B. P. 182 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé
désirant améliorer sa situation, et au courant de tous les travaux de bureau, cherche travaux accessoires. — Dispose d'une machine à écrire. Prière d'adresser les offres par écrit sous L. T. 217 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR
de 29 ans, cherche place. — Adresser offres écrites à A. R. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

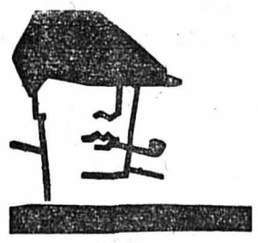

Comme un détective
Une petite annonce dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ira partout.

APPRENTISSAGES

Jeune fille d'éducation soignée, ayant bonne instruction générale, très bien doué pour la rédaction ou le reportage, cherche à faire apprentissage sérieux dans
MAISON D'ÉDITION JOURNAL
ou chez AVOCAT
Adresser offres écrites à M. J. 223 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprenti jardinier
Place vacante dans bon établissement d'horticulture. Faire offres à Benkert et Co, Maladière 2, Neuchâtel.

Apprentie couturière
est demandée par Mme Fritschi, Musée 2.

Apprenti relieur
demandé par l'atelier de reliure Gaston Frey, Croix-du-Marché, Neuchâtel.

On cherche un jeune homme intelligent comme
apprenti boulanger
Vie de famille. — Boulangerie-pâtisserie Arnold Loosli, Ostermundigen, près Berne. Tél. 031, 4 11 18.

Apprentis de commerce
Jeunes gens et jeunes filles intelligents, sérieux, actifs, ayant fréquenté l'école secondaire, et qui désirent se placer en qualité d'apprentis de commerce sont priés de s'inscrire tout de suite auprès du
Service suisse de Placement commercial
Serre 9 NEUCHATEL Tél. 5 22 45
le plus important office paritaire de la branche en Suisse. 92 apprentis ont été placés en janvier et février 1944

Jeune homme intelligent, âgé de 15 ans, avec cinq ans d'école secondaire, cherche pour le 1er mai une place
d'apprenti de commerce
dans la Suisse française. Adresser offres à Peter Fink, Brüttelen (Berne), tél. 8 36 72.

AVIS DIVERS

Fr. 3000.–
sont cherchés par homme sérieux pour entreprendre agence générale. Affaire assurée et garantie. Intérêt 7 %, éventuellement part au bénéfice. Amortissement selon entente. Offres à A. S. case postale transit 25, Berne.

ÉCHANGE
Qui recevrait, à Neuchâtel ou aux environs, jeune homme âgé de 18 ans, qui désire apprendre la langue française ? On prendrait en échange jeune homme ou jeune fille du même âge, dans bonne famille bourgeoise des environs de la ville de Lucerne. — Bonne place assurée. — Occasion d'apprendre les langues allemande et anglaise. — J. Stauffer, chalet Aurora, Ebikon-Lucerne.

Tous ces articles chez
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Demandez catalogue gratuit

AVIS aux communiers de Neuchâtel
Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés rière la circonscription communale de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres de l'une des quatre Rues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous **avant le lundi de Pâques, 10 avril 1944.** Passé ce jour, les demandes seront renvoyées d'un an, à teneur des règlements.
Les personnes (membres actifs, ainsi que les veuves et demoiselles ayant droit au marron) qui, par suite de changement de domicile, doivent être portés sur le rôle d'une Rue autre que celle où ils avaient leur domicile en 1943, sont invités à se faire délivrer par le secrétaire de leur ancienne Rue un avis de transfert et à la présenter **également avant le 10 avril 1944 :**
pour la **Rue des Hôpitaux,** chez **M. Frédéric Wavre,** notaire, Hôtel Dupeyrou ;
pour la **Rue des Chavannes et Neubourg,** chez **M. Maurice Clerc,** notaire, étude Clerc, rue du Musée 4 ;
pour la **Rue des Halles et Moulins,** chez **M. François Bouvier,** Evole 27 ;
pour la **Rue du Château,** chez **M. Jean Roulet,** avocat, rue du Bassin 12.

Joli trotteur, forme élégante sport, talon bas, semelle caoutchouc extra-durable et semelle intermédiaire en cuir. Fabrication solide. Boxcalf bordeaux, brun ou noir. Même article en bleu ou beige 20.90

Bata
NEUCHATEL - FAUBOURG DU LAC 2
Envoi contre remboursement

Avis aux parents
Les enfants en âge de scolarité peuvent être inscrits dès maintenant pour la classe enfantine, la 1re année primaire et éventuellement la 2me année. L'enseignement collectif et individuel est donné par institutrice diplômée. Matériel approprié. — Pous tous renseignements, s'adresser à
l'Ecole privée et Jardin d'enfants
Mlles HODEL et GUYE - Promenade-Noire 1

De bons yeux facilitent l'existence...
Et une bonne paire de lunettes aussi !
Beau choix chez
Mlle Reymond
OPTIQUE MÉDICALE
17, rue de l'Hôpital

HOTEL SUISSE SCHWEIZERHOF
Spécialités du jeudi :
La côtelette de porc maison, accompagnée de ses gnocchis à la Niçarde
Ses crêpes Normandes..., un délice.

MARIAGE
Employé de commerce, situation assurée, 37 ans (paraissant moins), célibataire, habitant Bâle, désire faire la connaissance, en vue de mariage, d'une jolie jeune Suissesse romande cultivée, tendre et gaie, aimant, comme lui, lecture, théâtre et cinéma. Réponse détaillée avec indication d'âge et photographie récente sous chiffres S. M. 179 au bureau de la Feuille d'avis. Intermédiaires s'abstenir.

Famille cherche à placer sa jeune fille de 16 ans en
échange
d'un jeune homme ou d'une jeune fille du même âge. — Adresser offres écrites à M. H. 203 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer un foyer heureux. Succès. Discrétion.
CASE TRANSIT 456, Berne.

Faites installer un
moteur électrique
sur votre
machine à coudre
Facilité de payement depuis Fr. 7.50 par mois
H. WETTSTEIN
Grand-Rue 5 - Seyon 16
Tél. 5 34 24

DEM. A ACHETER

Je cherche une
POUSSETTE DE CHAMBRE
Faire offres écrites sous K. M. 220 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter une
poussette
d'occasion mais en bon état, bleu marine. Faire offres avec prix à C. Weissbrodt, rue Haute 6, Colombier.

On cherche à acheter une
table de ping-pong
(dimensions réglementaires). Faire offres avec prix à R. 203, poste restante, Vauseyon.

On désire acheter d'occasion un
vélo d'homme
en parfait état, trois vitesses. Adresser offres écrites à S. L. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter un
divan-lit
si possible avec coffre, literie, tables, chaises, glaces et tapis. Pressant. — Offres avec prix à Case postale 477, Neuchâtel.

Vieille argenterie
BIJOUX USAGÉS
PLATINE, OR et ARGENT
Pendules neuchâteloises
anciennes, achetées au plus haut prix du jour
H. VUILLE
Vis-à-vis du Temple du bas

PROFESSIONS MÉDICALES

CONTRE VOS DOULEURS
faites-vous soigner par les
applications Aequator
Mme E. et M. W. BONARDO Institut de massage Seyon 2
(Maison P.K.Z. — Ascenseur — Téléphone 5 19 26

CABINET DENTAIRE
PAUL HAGEMANN
TECHNICIEN-DENTISTE
FAUBOURG DU LAC 11 - Tél. 5 28 44
APPLICATION DU NOUVEAU PROCÉDÉ de la porcelaine synthétique pour remplacer dents à pivots et couronnes or. Cette matière permet d'assortir la teinte aux dents naturelles, rendant ainsi LA RECONSTITUTION INVISIBLE. Ce principe convient également à la fabrication des dentiers ; il donne des appareils légers dont la transparence permet de laisser à la gencive sa coloration réelle. Cette matière, par son degré de perfection, est un produit qui s'impose. EXTRACTIONS ET TOUS TRAITEMENTS SANS DOULEUR. Devis et renseignements gratuits.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf

Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin

Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

Ecole professionnelle de jeunes filles
NEUCHATEL

Exposition des travaux d'élèves
au collège des Sablons

SAMEDI 1er avril, de 14 h. à 21 h. 30
DIMANCHE 2 avril, de 14 h. à 18 h.
LUNDI 3 avril, de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 21 h. 30
MARDI 4 avril, de 9 h. à 12 h.

LA DIRECTION.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Monsieur André Uldry de construire une maison familiale à l'avenue des Alpes (sur article 6360 du plan cadastral).

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 6 avril 1944.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre, à Cortaillod, près de l'arrêt du tram,

terrain à bâtir

surface: 470 m². S'adresser par écrit sous H. X. 218 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à la Coudre,

MAISON

de deux appartements de trois chambres. Jardin, vastes dépendances. Estimation cadastrale : 43,000 fr. — Adresser offres écrites sous L. S. 186 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter, à Neuchâtel :

Maison familiale de quatre à six pièces
Villa locative

bas de la ville, avec appartement de quatre pièces. — Offres à l'Agence romande immobilière, place Purry 1.

LES MAISONS

grandes ou petites s'achètent ou se vendent grâce à la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES DE MOBILIER
à Chambrelien

Le lundi 3 avril 1944, dès 14 h. 30, le liquidateur officiel de la succession d'Albert Morand fera vendre par voie d'enchères publiques, au domicile du prénommé, à Chambrelien-Village, ce qui suit :

Un lit complet ; une table de nuit ; un petit lavabo dessus de marbre, avec glace ; une commode ; une garde-robe avec tiroir ; une table ronde ; une table carrée ; quatre chaises ; un tableau ; un chronomètre « Musette » avec chaîne ; un réveil ; effets d'habillement ; un petit lot de lingerie ; une balance ; outils de jardin et divers ; une brouette transformable avec caisse à lisier ; deux stères de rondins foyard, quelques fagots et un tas de branches foyard (adjugés contre remise autorisation d'achat).

Paiement comptant.

Boudry, le 28 mars 1944.

GREFFE DU TRIBUNAL.

Enchères publiques de bétail et matériel agricole
à LA BULETTE, rière Saint-Aubin

Pour cause de cessation de culture, le citoyen Jules NOYER exposera en vente par voie d'enchères publiques à son domicile LA BULETTE (Prises de Saint-Aubin), le samedi 1er avril 1944, dès 9 heures, ce qui suit :

BÉTAIL : Une jument et son poulain d'un mois; trois vaches dont une fraîche ; une génisse prête ; cinq génisses portantes pour l'automne et six élèves de 4 à 15 mois.

MATÉRIEL AGRICOLE : Quatre chars à échelle; une voiture ; une glisse ; une charrue Ott ; une piocheuse ; une herse ; un semoir à sept socs ; un rouleau ; une faucheuse Aebi ; un cheval ; une dite à moissonner ; deux meules ; un petit battoir ; un van ; un coupe-racines ; un hache-paille ; une bascule 300 kg. ; un collier de cheval ; couvertures laine et imperméable ; une bosse et une pompe à purin ; une brouette à fumier ; une bouille et seillon à traire ; tonneaux ; chaînes et cordes à char ; liens pour le bétail et les moissons ; clochettes et chamonix ; un potager trois trous, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant.

Cantine sur place, se munir de coupons de repas.

Boudry, le 15 mars 1944.

GREFFE DU TRIBUNAL.

A VENDRE

POTAGER

pour tous combustibles, «Le Rêve», avec très bon four et bouilloire en cuivre, usagé, en parfait état, à vendre avec la tuyauterie, pour 185 fr. — Potagers à bois neufs, à deux trous, à partir de 125 fr. BECK et Cie, Peseux. Tél. 6 12 43.

A vendre

« Peugeot 202 »

état de neuf. — Demander l'adresse du No 178 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

un bureau moderne, un dîner, deux fauteuils club, un potager à gaz, une radio, une paire de skis et des casquettes d'officier. Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle chance...

de pouvoir remplacer le beurre par du Chalet-Sandwich. On économise des coupons et de l'argent. Et les tartines sont tout aussi bonnes.

Chalet-Sandwich, fromage à tartiner (3/4 gras) 225 gr. 6 portions pour 150 points seulement.

A remettre pour cause de départ, à Neuchâtel,

bon atelier de gypserie-peinture

URGENT. — Pour renseignements, écrire sous P 1979 N à Publicitas, Neuchâtel.

Garelle

On m'appelle gazelle

Voulez-vous avoir des jambes gracieuses comme elle ?

Alors, portez les bas ROYAL GAZELLE !...

3.90 la paire. Autre qualité **1.95** et **2.95**

A la Bonne Maison

Seyon 7 a (à côté de la Migros S.A.)
NEUCHATEL — Mme LEUBA

Chambres à coucher
Salles à manger

J. Skrabal
MEUBLES PESEUX
NEUCHATEL TRAM 3

Dans tous les modèles.
Dans tous les prix.
Très grand choix.

Demander notre prospectus illustré.

Un bon PULVERISATEUR

augmente la récolte améliore la qualité

H. Baillod S.A.

Un habitant de ville,
me voyant sur l'alpage
me dit: „Est-ce vous, cette bête divine et sage
qui nous fait don du meilleur des fromages?"

Lucerna

le fromage tout gras,

Pour tartiner 3/4 gras

BERNINA
MUTHER et Co A.-G., SCHÜPFHEIM

AS 9133 Z

CHAPEAUX

Elégance - Qualité
Prix avantageux

Chapellerie du Faucon
A. FAIST
HOPITAL 20 — NEUCHATEL

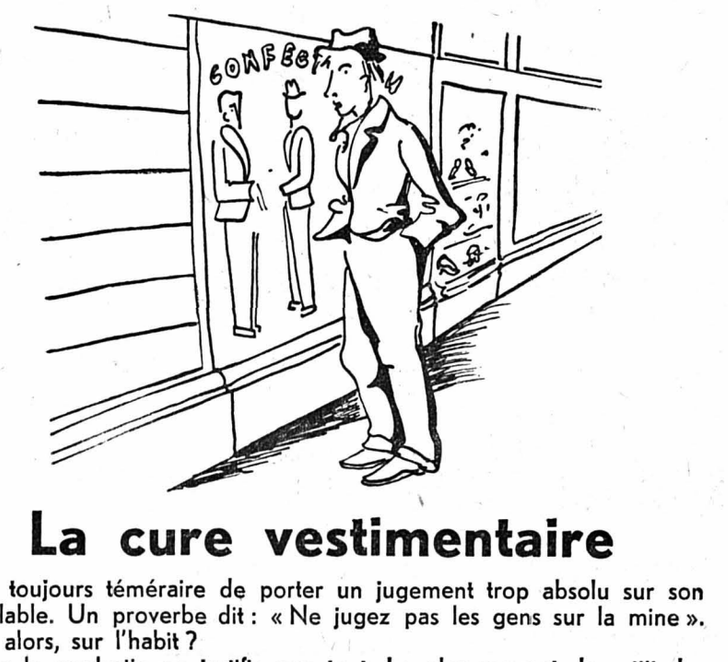

La cure vestimentaire

Il est toujours téméraire de porter un jugement trop absolu sur son semblable. Un proverbe dit : « Ne jugez pas les gens sur la mine ». Mais alors, sur l'habit ?

Même la modestie ne justifie pas tout. Le plus souvent des attitudes négligées, des costumes système D, correspondent à un état de dépression morale acheminant l'individu qui en témoigne vers la déchéance.

Le « Ah ! pauvre vieux, ce qu'il a mauvaise façon ! » est un signe aussi avertisseur que ce qu'on appelle le « coup de sonnette » dans la maladie. Un halte-là ! énergique s'impose.

Il est temps de rectifier sa mise, de redonner à sa personne le vêtement qui lui convient et lui permettra de s'imposer à nouveau.

Le pouvoir de l'habit est curatif ! Un pli qui tombe juste redresse une jambe ; un veston bien coupé remet les épaules en place et les vertèbres aussi.

On se surprend à marcher droit ; le corps en ressent une bienfaisante action ; le moral est à la hausse.

Sans payer plus cher qu'ailleurs, l'on peut toujours passer chez EXCELSIOR pour commencer sa cure vestimentaire.

Costumes de printemps

dans une gamme très riche de belles nuances, exécutés dans des tissus d'excellente qualité,

Fr. 100.- 125.- 135.- 155.- 175.- 195.- 220.-

CONFECTION
EXCELSIOR

M. Dreyfus Grand-rue 2 (angle rue de l'Hôpital), NEUCHATEL

Chaque jour, à votre réveil

vous vous demandez ce qui a pu se passer dans le monde. Le monde, c'est-à-dire les continents et les mers lointains, les pays voisins, mais aussi la Suisse, le canton, la ville que vous habitez.

Ce que vous attendez, c'est une

information rapide
complète, sûre,
objective

Vous désirez être mis au courant de tout, connaître aussi bien le contenu des communiqués de guerre que la relation des délibérations des Chambres fédérales, aussi bien le discours d'un chef d'Etat étranger que celui d'un député au Grand Conseil de votre canton.

Rien ne doit vous échapper

Ce rôle d'informateur auquel on peut s'en remettre sans arrière-pensée, parce qu'on le sait sûr et vigilant, le plus grand journal du canton entend le remplir, c'est la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

QUI PARAIT A L'AUBE AVEC LES DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Faites d'elle votre fidèle informateur et souscrivez un abonnement en remplissant le bulletin ci-dessous que vous adresserez à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », rue du Temple-Neuf 1, à Neuchâtel.

DÉTACHER ICI

Bulletin d'abonnement

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour

* à fin avril . . . . Fr. **1.90**
* à fin juin . . . . » **5.50**
* fin septembre . . . » **11.—**
* à fin décembre . . » **16.50**

Compte de chèques postaux IV 178, Neuchâtel

* (Biffer ce qui ne convient pas)

Signature : .....

Adresse exacte : .....

.....

UROZERO
combat les Rhumatismes

Vous qui souffrez de rhumatisme, sciatique, lumbago, goutte, torticolis, névralgies, maux de reins,
prenez **UROZERO**, le remède éprouvé et recommandé par les médecins. Faites un essai ! Toutes pharmacies :
cachets Fr. 2.20 et 6.— ; comprimés, Fr. 3.20

Reber et Kaltenrieder

Successeurs de Reber Frères
MAISON FONDÉE EN 1886
MOULINS 33 - TÉLÉPHONE 5 16 89

Comme par le passé, vous trouverez à notre dépôt, Moulins 33, des

FAGOTS DE LIGNURE ET DE FORÊT

Vente à la pièce ou par n'importe quelle quantité

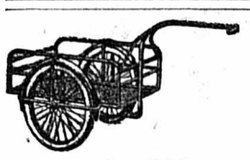

REMORQUES
avec tous genres de roues
chez CYCLES - MOTOS
Châtelard 9 - Peseux
Tél. 6 16 85

A vendre un

canot-dériveur

six places, deux paires de rames, voilure 10 m². Excellent état. Faire offres écrites sous A. M. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés

Alliances modernes
BIJOUTERIE
H. PAILLARD
SEYON 12

PRESSANT, A VENDRE :
UNE CHAMBRE A MANGER
UN STUDIO
UNE CHAMBRE A COUCHER
de jeune fille, avec divan turc. Prière de téléphoner le matin entre 9 et 10 heures au No 5 14 25.

PHOSPHASEL L'AIDE DE LA SANTÉ
Le paquet de 1 kg., Fr. 1.55 net, chez tous nos dépositaires :

Droguerie A. BURKHALTER
Saint-Maurice 4. Neuchâtel
Droguerie P. Mathez, Saint-Blaise.
» E. Roulet, Peseux.
» A. Chappuis, Colombier.
» H. Grandjean, Boudry.
Pharmacie-Droguerie de la Béroche, St-Aubin
» Leuba, Corcelles.
» de Travers.
» Bourquin, Couvet.
» Schelling, Fleurier. OICM 11.328

Séré frais
(ZIGER)
sans carte, le kg. 1 fr. 80
Se recommande :
H. Maire, rue Fleury 16

RASOIRS ÉLECTRIQUES

Harab	Fr.	50.- 52.-
Rabaldo	»	72.- 80.-
Kobler	»	83.- 86.-

Plus de blessures, plus de linges coupés, plus de savon

H. Baillod S.A.

Rosé hongrois
12°
1.90 le litre + Icha
(sans verre)

5 % Timbres escompte

MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL SUCC. NEUCHATEL

Alliances or 18 kt., en trois largeurs différentes.

D. ISOZ
Place Hôtel-de-Ville
NEUCHATEL

A vendre une

VACHE

de la race schwytzoise, prête au veau, à choix sur deux, chez Jean Schneider, Trembley sur Peseux. Téléphone 6 16 29.

Pour cause de fiançailles rompues, à vendre une

chambre à coucher

moderne, en noyer mâtiné avec literie, et une

chambre à manger

pour Fr. 2360.— le tout, usagé, mais en parfait état.

Offres écrites sous Case Gare 3, Lausanne.

PORCS

A vendre jeune laie, environ 110 kg. — S'adresser à Arnoldi, Valangin, téléphone 6 91 32.

Vin tessinois

Nostrano à Fr. 1.60 par litre. Americano, à Fr. 1.20 par litre. Expédition franco Locarno en bonbonnes d'environ 55 litres.

FRATELLI FRANSCELLA
Minusio-Locarno

Alliances modernes

L. MICHAUD, bijoutier

A vendre d'occasion un

lit d'enfant

avec matelas en crin animal, 60 fr., un

divan-lit

avec matelas, 145 fr. — Miorini, tapissier, Chavannes 12.

Situation assurée

12 à 15 fr. par jour sont assurés par la reprise d'un commerce, avec clientèle. Nécessaire pour traiter : 1200 fr. Adresser offres écrites à E. A. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

Attention !

En traversant la place du Marché, ne manquez pas de jeter un coup d'œil sur l'étalage du magasin de Mme Rognon, place des Halles 2.

AS. 2000 L.

SALLE DES CONFÉRENCES

VENDREDI 31 MARS, à 20 h. précises

Sous les auspices de la Société de musique de Neuchâtel

CONCERT

donné par

l'ORCHESTRE MUSICA VIVA

Dir. HERMANN SCHERCHEN

avec le concours des pianistes

Edwin FISCHER et Silvia KIND

Au programme : Bach, Beethoven et Mozart

Pianos de concert PLEYEL de la maison « Au MÉNESTREL »
Prix des places : Fr. 2.20, 3.30, 4.40, 5.50 et 6.60
Location : « Au MÉNESTREL » - Tél. 5 14 29

BALLY AROLA SERVICE

BALLY-AROLA-SERVICE se fixe pour but de soigner sa clientèle d'une manière prévenante et experte.

Pour l'après-midi, effet mat et brillant. Daim noir et vernis, brides avec élastique, talon 58 mm.

39.50 net

203 a

BALLY

CHAUSSURES

LA RATIONNELLE

Rue de l'Hôpital 11 Neuchâtel

Club neuchâtelois d'aviation

ÉCOLE DE VOL A VOILE

Préparation à la licence fédérale de pilote de planeur

L'entraînement reprend tous les samedis après-midi et dimanches, à Planeyse

Du 10 au 15 avril 1944

Cours pour débutants

(CERTIFICATS A ou B)

Renseignements et inscriptions chez : M. Edgar Haldimann, Côte 46 a, Neuchâtel, tél. 5 39 57.
Délai d'inscription : 4 avril.

Bon appétit

C'est ce qu'on se souhaite mutuellement tous les jours. Appétit et digestion vont de pair. Vous aurez les deux, grâce au « Baume Zeller » (élixir), vieux remède naturel contre les troubles gastro-intestinaux. Faites-en votre remède et, pour ne pas l'oublier: vite un nœud à votre mouchoir! Flacons à fr. —.90, 1.80, 3.50, 5.50 et 10.—. Toutes pharmacies et droguéries. C'est un produit de Max Zeller Fils, Romanshorn. Pharmacie-Usine de produits pharmaceutiques. Maison fondée en 1863

Choses du Troisième Reich

M. Himmler renforce la police auxiliaire allemande

De notre correspondant pour les affaires allemandes:

Le chef des S.S. et de la police allemande, Himmler (dont quelques journaux avaient annoncé la disgrâce, il y a plusieurs semaines déjà !), vient de promulguer une série de décrets visant à renforcer la police auxiliaire des villes et des campagnes allemandes, fondée il y a environ deux ans, et qui a déjà rendu d'appréciables services aux corps de police et de gendarmerie réguliers.

Théoriquement, chaque Allemand qui n'est pas astreint au service actif dans la Wehrmacht est susceptible d'être enrôlé dans la police auxiliaire, à l'exception des titulaires de certains postes de la défense aérienne. Pratiquement, toutefois, une certaine sélection est opérée, pour laquelle entrent surtout en ligne de compte des considérations d'ordre professionnel. On veille, avant tout, à ne pas enlever des bras aux industries de guerre.

Désormais les hommes désignés pour faire partie de la police auxiliaire seront répartis entre les trois groupes suivants:

a) les hommes officiellement attribués à ce corps et qui peuvent être mobilisés en tout temps;

b) les hommes qui, par suite de leurs occupations, ne peuvent être appelés que pendant un temps déterminé, généralement en dehors des heures de travail;

c) les hommes qui ne peuvent être appelés qu'en cas d'absolue nécessité, parce qu'ils exercent des fonctions particulièrement importantes dans l'industrie de guerre ou dans une autre organisation semi-militaire.

Dans la catégorie « a » se recrutent principalement des anciens combattants de la première guerre mondiale, donnant par ailleurs toute garantie sous le rapport des convictions politiques.

La durée du service est généralement limitée à quelques heures par jour pendant un certain laps de temps, les policiers auxiliaires se relayant suivant un système de rotation établi d'avance. Les cours et exercices pratiques, comme l'entraînement au maniement des armes, ont lieu de préférence en dehors des heures de travail ordinaire. Parmi les tâches de ces gardes de ville ou de campagne, citons le service d'ordre au côté des organisations régulières, la recherche des prisonniers évadés et des éléments subversifs sous le coup d'un mandat d'arrêt, la garde des avions abattus, etc. Le service se fait en civil ou sous l'uniforme de l'organisation dont fait partie le mobilisé. Tous portent à leur bras gauche un brassard blanc portant les mots « Stadtwacht » ou « Landwacht ».

L. Ltr.

Un savant jésuite aurait découvert en Chine les restes d'un homme ternaire

Au moment de la déclaration de guerre, le père Teilhard de Chardin, un des maîtres de la science française, était depuis plusieurs années déjà, en Chine, où il participait avec Davidson Black, Américain, Weidenreich, Allemand, le Dr Pei, Chinois, et plusieurs autres savants du *Geological Survey* de Pékin, aux fouilles de Chou-Koun-Tien, qui ont donné de si remarquables résultats, avec la découverte du *Sinanthrope*. Depuis quatre ans, on était sans nouvelles de lui, mais voici que depuis quelque temps, il est arrivé des bruits relatifs à une découverte sensationnelle qu'aurait faite le savant jésuite, la guerre n'ayant pas arrêté son activité. Au cours de fouilles effectuées dans les déserts de Mongolie, déjà prospectés par lui précédemment avec succès, il aurait trouvé les restes d'un hominien, tout à fait extraordinaire. Quoique les bruits, vagues tout d'abord, se soient quelque peu précisés au point qu'on peut être sûr du fait d'une découverte, on n'a pas assez de détails certains pour pouvoir juger de sa valeur et de son importance. Les uns disent, en effet, qu'il s'agirait d'un être de très petite taille, genre pygmée, et d'autres insistent sur ses caractères pithécoïdes. D'autres, enfin, soutiennent qu'on serait en présence d'un fossile humain *tertiaire*, ce qui serait de la plus grande importance, rien ne permettant jusqu'à présent de faire remonter l'homme jusqu'à cette époque géologique. Le Pithecanthrope lui-même étant du début du quaternaire. Rappelons la phrase de Boule: « L'homme tertiaire est possible, il est même probable, il n'est pas certain. » Il est donc prudent d'attendre que les ossements trouvés dans l'Ordos aient été étudiés avec le soin et la science que tout le monde se plaît à reconnaître au Père Teilhard avant de formuler une opinion.

Mais après les découvertes faites depuis une vingtaine d'années dans ces pays d'Extrême-Orient, tous les espoirs sont permis. Il semble, en effet, que ces régions lointaines aient été les points du globe où se préparait l'espèce humaine. C'est là, en effet, qu'ont été trouvés les restes de la plupart des précurseurs de l'homme. Il suffira de rappeler les premières découvertes du Pithécanthrope par Dubois, à Trinil, en 1891, confirmées et complétées par celles de Kœnigswald à Sanziran, en 1936-1939, l'enfant de Modjokerto, en 1936, et les onze individus déterrés en 1930 par Oppenrooth, à Ngandong, tout cela à Java, et enfin le Sinanthrope trouvé aux environs de Péking en 1929-1940. Cette série d'êtres, une soixantaine de sujets, mi-hommes, mi-singes, présentent un tel mélange de caractères hybrides que les savants les plus autorisés hésitent et sont souvent en désaccord pour savoir dans quel genre il convient de les placer. Ce qui déconcerte encore, c'est qu'on trouve parfois chez le même individu des caractéristiques, non pas d'un seul groupe d'anthropomorphes (chimpanzé, gibbon ou orang-outang), mais de plusieurs à la fois. Un seul fait est certain, c'est que l'étude de ces fossiles a permis de combler en partie le hiatus existant entre l'homme et les singes, sans qu'on ait trouvé le point de contact (le trouvera-t-on jamais ?) En tout cas ces découvertes ont apporté de telles confirmations aux théories transformistes que celles-ci se sont imposées d'une façon absolue au monde savant, ainsi que l'a constaté le Père Bergounioux dans son livre *Les premiers hommes*.

Carnet du jour

Théâtre : 20 h. 30. Les misérables.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. La fin du jour.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Nikita.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Mon curé chez les riches.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Maman.

LE TOURISME SUISSE EN JANVIER 1944

Il résulte d'un rapport du Bureau fédéral de statistique quaprès un début de saison tardif en décembre 1943, les nombres qui caractérisent le mouvement hôtelier dans les hôtels et pensions du pays ont accusé, au mois de janvier, une amélioration particulièrement bienvenue, laissant espérer une saison d'hiver satisfaisante. C'est ainsi que, au regard du même mois de l'année dernière, le nombre des arrivées s'est accru d'environ un onzième en atteignant 166,000, tandis que le nombre — économiquement plus important — des nuits d'hôtes a augmenté d'un septième avec 794,000 nuitées. Cette augmentation est essentiellement le résultat d'une plus grande affluence d'hôtes suisses dans les établissements hôteliers en général. Le nombre des nuitées d'hôtes étrangers lui aussi a cependant légèrement augmenté, mais tout le secteur international de notre tourisme en Suisse n'en est pas moins demeuré pour ainsi dire absolument inerte.

La proportion des nuitées des hôtes permanents exerçant une profession, recensés séparément pour la première fois, par rapport au nombre global des nuitées enregistrées, s'est révélée, avec 15 %, passablement plus élevée qu'on ne s'y attendait. Comme ce mouvement hôtelier, caractérisé par des séjours de longue durée qui dépendent de l'activité professionnelle de la clientèle, a lieu surtout dans les villes, cette catégorie d'hôtes n'est pas partout pareille. Il faut mentionner particulièrement, à ce point de vue, les régions du Jura (avec la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Bienne, Soleure), la Suisse centrale (Lucerne), le Plateau du nord-est (Zurich, Schaffhouse, Bâle) et la Suisse orientale (Saint-Gall), où un cinquième et jusqu'à un tiers de toutes les nuitées enregistrées proviennent d'hôtes permanents exerçant une profession dans l'endroit même ou ses environs.

Le taux moyen des lits recensés a subi un accroissement de 2 % par rapport au mois de janvier 1943, atteignant ainsi 14,7 %, mais il est resté toutefois inférieur de plus de trois points au taux correspondant (17,8 %) de janvier 1937.

Des augmentations des nombres de nuitées dépassant la moyenne, comparativement au mois de janvier 1943, ont été enregistrées au Tessin (35,7 %) et surtout dans les régions particulièrement favorables aux sports d'hiver des Alpes vaudoises (29,3 %), du Valais (20,1 %) et des Grisons (18 %). Dans les régions de la Suisse centrale, du lac Léman, du Jura, de la Suisse orientale, du Plateau du nord-est et occidental, les améliorations constatées sont demeurées assez minimes. L'accroissement le plus faible a été accusé par l'Oberland bernois, qui n'a pu enregistrer que 6 % des nuitées de plus qu'en 1943.

Dans les hôtels et pensions des villes de Zurich, Lausanne et Bâle, les nuitées ont dépassé d'environ un dixième celles de l'année dernière au même mois; à Berne et à Genève, cette augmentation a atteint 4 % et 3 %.

Des 230,000 nuitées inscrites au mois de janvier dans les sanatoriums et les établissements de cure, le 70 % est dû au mouvement dit interne, c'est-à-dire d'hôtes suisses ou ayant leur domicile régulier en Suisse. A une augmentation de 15,000 nuitées de cette dernière catégorie d'hôtes correspond une diminution de 6,600 nuitées d'étrangers en traitement ou en séjour de cure, de sorte que ces établissements accusent, avec 70,8 %, un taux d'occupation des lits demeuré presque sans changement.

Communiqués

Bal de bienfaisance

Déjà tout le monde parle du bal en faveur du Fonds de secours aux enfants suisses à l'étranger et l'on peut espérer que le bénéfice de cette manifestation sera coquet. En effet, la soirée a été organisée avec le concours bénévole de chacun, de telle sorte que les frais seront quasi-inexistants et que le maximum pourra être versé à l'œuvre. Chacun se fera donc certainement un plaisir de collaborer à sa pleine réussite en assistant au bal de vendredi 31 mars à la Rotonde. Cela d'autant plus que les New-Hot-Players, qui organisent la soirée avec Zofingue, joueront dans leur toute grande formation pour la dernière fois.

S. F. G. « Ancienne »

C'est samedi 1er avril, en matinée et en soirée, que l'Ancienne et ses sous-sections de dames, pupilles et pupillettes donneront leur soirée annuelle à la Rotonde.

Après la présentation de quelques exercices de gymnastique par les différents groupements, le programme prévoit un voyage collectif: « A travers le pays romand », avec chants, ballets et exercices d'ensemble (plus de 80 costumes).

Bref, une belle soirée familière en perspective, que ne manqueront pas les nombreux amis de la gymnastique.

La lutte contre le feu et le phosphore

Pourquoi il faut des réserves d'eau dans tous les immeubles

On sait que le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté aux termes duquel des réserves d'eau devront êtres faites à tous les étages, et même dans les caves et dans les combles, de tous les immeubles, ceci pour faciliter, en cas de bombardements aériens, la lutte contre le feu. Ce même arrêté prévoit aussi des réserves de sable. Certains se demanderont peut-être pourquoi ces nouvelles mesures de protection antiaérienne ont été prises.

Il faut rappeler à ce sujet que les bombes au phosphore représentent aujourd'hui l'un des plus graves dangers des bombardements aériens. Aux destructions causées par les bombes explosives s'ajoute le feu par les bombes incendiaires, feu qui détruit souvent ce que les explosions avaient épargné. Il faut donc être en mesure de lutter contre ces bombes incendiaires et c'est avec du sable que l'on peut lutter efficacement contre les bombes électron. Mais c'est avec de l'eau que l'on agit contre les bombes au phosphore.

Pour lutter contre le phosphore, il faut protéger le visage par le port du masque, et dans tous les cas les yeux au moyen de lunettes, les cheveux, en recouvrant ceux-ci d'un bandeau mouillé et les mains au moyen de gants épais. Tout objet souillé par une projection de phosphore doit être immergé tout de suite, même si le phosphore est éteint, car cette substance peut s'enflammer spontanément en séchant. L'un des gros dangers des bombes au phosphore provient aussi des vapeurs toxiques qu'elles émettent. On s'en protège en portant le masque à gaz, et dans tous les cas en se couvrant le nez et la bouche d'un linge mouillé.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurances

Section neuchâteloise

Samedi 25 mars 1944, la section neuchâteloise de la F. S. I. A. A. s'est réunie en assemblée générale à l'hôtel de la Gare, à Montmollin.

Par leur nombreuse participation, les inspecteurs et agents des différentes compagnies d'assurances ont prouvé l'intérêt qu'ils portent à l'organisation de leur profession.

Le comité central de la F. S. I. A. A. avait délégué son président M. Walter Trees, de Berne, et son vice-président M. H. Matile, de Bienne. M. E. Bonzon, représentant la section vaudoise, était également présent.

Après l'adoption des statuts, élaborés par une commission spéciale, le comité de section a été constitué comme suit : Président : M. S. Cortési, Peseux; vice-président : M. W. Roquier, Neuchâtel; secrétaire : M. P. Maillard, Neuchâtel; caissier : P. Beuchat, Colombier.

La section sera admise au sein de la Fédération suisse des inspecteurs et des agents d'assurances lors de l'assemblée des délégués de sections.

Un souper-tripes a suivi l'assemblée. Pendant ce repas, la plus parfaite cordialité n'a cessé de régner.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.29, l'heure. 12.30, chansons du pays romand. 13 h., sketch-minute. 13.05, Charlie Kunz au piano. 13.10, pièces légères pour violoncelle et piano par Pablo Casals. 13.15, œuvres de Reynaldo Hahn. 13.40, orchestre Lamoureux. 16.59, l'heure. 17 h., concert par le R.O. 18 h., communiqués. 18.05, pour madame. 18.25, disques. 18.35, de tout et de rien, par M. L. Savary. 18.40, valse. 18.45, le micro dans la vie. 19 h., musique légère espagnole. 19.15, inform. 19.25, programme de la soirée. 19.30, le miroir du temps: aujourd'hui, Verlaine aurait eu cent ans. 20 h., « Le petit lord », feuilleton radiophon. de Benjamin Romieux. 21.50, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.15, chansons populaires. 12.40, disques. 12.55, le pianiste E. Weber. 13.25, disques. 16 h., pour les malades, 17 h., concert par le R.O. 18.15, deux marches. 18.20, chansons populaires. 19.15, musique récréative. 20.20, musique française. 21 h., concert.

Curieux

PREMIER HEBDOMADAIRE SUISSE ROMAND

publie cette semaine :

La chronique d'Ed. Bauer :

LE MOUVEMENT EN AVANT DES FORCES SOVIÉTIQUES S'ACCÉLÈRE

Une nouvelle inédite :
LE DESSERT
par Clarisse Francillon

LES SPECTACLES DE NOS THÉATRES

LES ÉCHOS DES CANTONS ROMANDS

LA PAGE DE LA FEMME ET LES DISTRACTIONS

30 C. LE NUMÉRO

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

GLADYS

d'après OUIDA

par 47

LOUIS D'ARVERS

Il était très pâle et semblait fatigué et vieilli. Elle comprit qu'il avait souffert. Il s'était jugé tardivement, mais le monde l'avait jugé tout d'abord et son jugement lui avait été sensible.

Elle l'avait regardé venir sans faire un mouvement vers lui, sans un geste.

Il traversa vivement le salon et s'inclina très bas pour baiser sa main avec sa bonne grâce accoutumée nuancée d'un respect profond.

Ses lèvres étaient aussi froides que la main sur laquelle elles se posaient.

— Je vous remercie, dit-il simplement.

Le regard de Gladys était si hautain qu'il se sentit glacé et les mots chaleureux de repentir qu'il avait préparés s'étranglèrent dans sa gorge.

— Vous n'avez pas à me remercier, dit-elle froidement, vous m'avez demandé de revenir parce que vous teniez à donner cette satisfaction à l'opinion du monde, et je suis venue.

— Seulement pour cela, Gladys ? demanda-t-il avec hésitation, la voix un peu tremblante.

— Pour cela et aussi pour la promesse faite à mon père. Je lui ai promis de ne jamais compromettre ni son nom ni le vôtre, et je tiens ma promesse en mettant fin à une situation qui pouvait compromettre l'un et l'autre.

— J'espère mériter mieux plus tard, dit-il, humble pour la première fois de sa vie, et vous inspirer d'autres sentiments.

— Je ne le crois pas...

Le ton était triste plutôt que cruel. Il rougit.

— M'avez-vous jamais aimé ? demanda-t-il presque malgré lui.

— Oui... je vous ai aimé beaucoup et c'est pourquoi j'ai souffert beaucoup. C'est fini maintenant... Je serai pour vous une femme telle que vous la pouvez désirer ; le monde à l'opinion duquel vous tenez tant n'aura jamais rien à critiquer dans ma conduite et votre honneur me sera aussi cher qu'à vous-même.

Il s'inclina, profondément humilié. Il l'avait crue froide. Il sentait maintenant qu'elle ne l'était pas. Lui seul, pauvre fou, n'avait pas su la comprendre.

— J'ai mérité de vous perdre, dit-il. Après l'offense que je vous ai faite...

— Ce n'est pas cela, coupa-t-elle, émue soudain d'une pitié. Je dois reconnaître que j'étais trop jeune pour être indulgente. Mon père me l'a souvent reproché.

— Votre père avait une âme au-dessus de celles des autres hommes, Gladys. S'il était là aujourd'hui, il vous inclinerait à plus de générosité.

— Oui, je sais qu'il le ferait. Il me condamnerait même plus peut-être qu'il ne vous condamnerait vous-même.

Il la regarda pendant qu'elle faisait cet aveu si loyal.

Elle était si jeune, si belle. Sa pâleur même ajoutait à sa beauté et son inconsciente attitude de dignité eût pu être enviée par la fière duchesse de Soria elle-même.

— Je vous ai dit que je m'efforcerais de réparer... et le ferai, mais vous n'avez aucune raison de me croire d'avance.

— Je crois que vous le ferez maintenant.

— Mais vous n'avez pas foi en ma constance dans l'avenir. Comment le pourriez-vous ? Je vous jure cependant que je suis sincère.

Les yeux de Gladys se posèrent sur lui avec un peu plus de douceur.

— Je vous ai laissée dans une position qui eût pu être d'un grand péril pour une femme jeune et jolie, reprit-il, sincère en l'aveu de sa faute...

De nouveau, la sentant moins rebelle, il prit sa main et dit avec infiniment de douceur :

— Je vous ai méconnue, ma pauvre enfant. J'ai cru que vous vous consoleriez, comme tant de femmes, avec les plaisirs du monde et de la fortune. J'oubliais que la fille de John Vernon ne pouvait être heureuse alors que son cœur et son orgueil étaient atteints.

Il s'agenouillait devant elle maintenant, plus irrésistible en son repentir qu'il ne l'avait jamais été...

— Je vous pardonne... et je pense que vous devez me pardonner aussi, dit-elle, ne m'en demandez pas davantage pour le moment...

Il vit une promesse dans ce pardon et se releva, prêt à reprendre la vie, une vie normale auprès de la femme accomplie qui n'avait commis d'autre crime autrefois que d'être la femme légitime.

Quelques mois plus tard, le pays apprit que lord Aubrey avait accepté une vice-royauté aux Indes, et beaucoup envièrent cette nouvelle gloire sur son nom.

Gladys savait mieux.

FIN

PIANOS - RADIOS
DISQUES - GRAMOS

AU MENESTREL
MUSIQUE

Toujours apprécié

notre

rôti de bœuf

Bell

La marque du bœuf délicatement réussi

La maison renommée
POUR SES QUALITÉS
ET LA NOUVEAUTÉ

en **Chemises**
Cravates
Chaussettes
Gants etc.

Savoie-Petitpierre S. A.
CHEMISIER

Cadeaux
appréciés

CRISTAUX
CÉRAMIQUES
PORCELAINES
au magasin spécialisé

LOERSCH ROBERT

Rues du Seyon et de l'Hôpital
NEUCHATEL

Souvenirs agréables et utiles pour
communion et Pâques
Grand choix de
PLUMES RÉSERVOIR
de tous les prix et des meilleures marques
LIBRAIRIE-PAPETERIE
SANDOZ - MOLLET
Seyon 2

Pour les FÊTES DE PÂQUES

Encore dix jours et ce sera Pâques. Pour la cinquième fois de cette guerre.

Pas même deux semaines et l'hiver aura définitivement fait place au printemps. Il est un peu timide cette année. Comme s'il avait peur et ne montrait que le bout de son nez. D'ici Pâques, il aura fait le pas décisif.

Car Pâques, c'est en quelque sorte le sacre du printemps. Les deux choses vont ensemble. Le tailleur clair, les souliers légers, le manteau vague que l'on achète pour la saison nouvelle, c'est à Pâques qu'on les inaugure. La nature et l'homme (mieux vaudrait dire la femme) se préparent pour les fêtes de Pâques.

✦✦✦

J'ai fait le tour du jardin dimanche, pour la première fois de l'année. Les rosiers étaient encore couverts de « darre » et il y avait des taches de neige dure et noire à l'ombre de la maison. Mais plus haut, à la deuxième terrasse, là où le soleil darde ses rayons blancs une bonne partie de la journée, j'ai senti que « ça » se préparait. A l'abri des marches de l'escalier, des primevères avaient fleuri. On « voyait » littéralement l'herbe verdir. Dans l'air, les moucherons s'en donnaient à cœur joie. Les bourgeons des pivoines et des tulipes émergeaient déjà hardiment de la terre, pourtant si dure après la gelée.

Les préparatifs de la gent féminine sont moins discrets. Ils sont même très bruyants. Et durent depuis au moins un mois ! Dans le tram, les dames ne parlent que de la robe ou du chemisier qu'elles hésitent à acheter, de sa couleur, de sa façon, de son tissu. Et le chapeau !

Il faut dire que tout concourt à les dérouter. Après quatre ans et demi de guerre, les vitrines des magasins offrent toujours un choix riche et varié, tant au point de vue des tissus qu'à celui des modèles. Jamais les commerçants ne se sont peut-être donné autant de peine pour faire peau neuve. Les boîtes de fondants sont probablement vides et les plaques de chocolat de carton, mais une garniture de ruban, quelques œufs teints (en bois je pense) entretiennent l'illusion.

✦✦✦

Il n'y aura pas d'échange d'œufs de Pâques cette année. Que dis-je d'œufs: de lapins pris sous toutes leurs faces, de poussins, voire même de poules. On ne cachera pas les œufs ni ne les « piquera ». Finis les voyages de Pâques, en automobile ou en autocar. Les trains sont tellement bondés ! Et il faut économiser les pneus de sa bicyclette.

Alors, tranquillement, à la maison, peut-être aura-t-on le temps de réfléchir aux souffrances d'autrui, et d'élever un instant notre âme jusqu'à Celui sans lequel Pâques qui vient n'aurait aucune signification.

F. Rt.

Laize et voile brodé
dernières nouveautés pour blouses
MAISON
ED. BERGER
Concert 4 — NEUCHATEL

Pour Pâques

un souvenir durable
élégant
de bon goût
FERA PLAISIR

OFFREZ

NOS PARAPLUIES MODERNES
NOTRE BELLE MAROQUINERIE

Guye-Rosselet
MAROQUINIER
RUE DE LA TREILLE - NEUCHATEL
Vente libre sans coupons

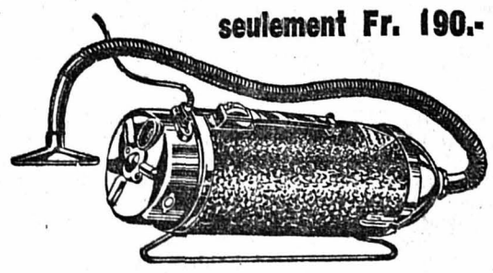

seulement Fr. 190.-

Fabrication suisse - Garanti 2 ans
Démonstrations sans engagement
BÉGUIN ET PERRIN
A LA MÉNAGÈRE
2, place Purry Tél. 5 17 14
NEUCHATEL

EDOUARD ROULIN
spécialiste de la radio qualifié toujours à votre disposition
Vente, réparation et échange de toutes marques - Service spécial de location mensuelle
Tous renseignements et conseils
Agence Médiator SEYON 18 — Tél. 5 43 88
Magasin spécialisé ne s'occupant que de radio

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT
Grand-Rue 6, 1er étage
Une bonne adresse lors de l'achat d'un vêtement
MESURE - CONFECTION
CONFECTION SUR MESURE

Pour vos
Repas de Pâques
la
surprise du jour
comme
présentation
et pour les
papilles gustatives
est procurée par
les légumes et fruits Frisco -
taxés de
plus frais que frais
ZIMMERMANN S.A.

GANTS DE PRINTEMPS
Les modèles nouveaux et exclusifs se trouvent toujours
A la Belette
SPYCHER & BŒX

---

1 *auditeur très satisfait*
est client de
Radio Mélody
L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel
DISTRIBUTEUR PHILIPS

Asperges pointes vertes
LYBBIS Fr. 3.80
bianchi
épicerie
Chavannes 4 Tél. 5 26 11

Toujours bien servi... au
Restaurant
Strauss
SALLE A MANGER AU 1er ETAGE
TEL. 5.10.83 NEUCHATEL
M. H. JOST

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
CUISINIÈRE A GAZ
FOURNEAUX tous combustibles
GAZOGÈNE (gaz de bois)
ce qui se fait de mieux et de plus économique

Le Rêve
Demandez prix et références chez le spécialiste
F. GIRARD
Bassin 6
NEUCHATEL

A l'occasion de Pâques beau choix de
VOLAILLE
CABRI
POISSONS
Cuisses de grenouilles, Escargots, Rollmops
Vins et liqueurs fines
Au magasin Widmer
Comestibles - Epancheurs 6 - Tél. 5 24 15

GRAND CHOIX DE
BICYCLETTES
équipées de pneus étrangers
AU MAGASIN
Marcel Bornand
Temple-Neuf 6 NEUCHATEL

Pour les beaux jours, offrez :
UNE BOUSSOLE
UN CURVIMÈTRE
UNE JUMELLE, etc.
Beau choix chez
Mlle Reymond
Rue de l'Hôpital 17 — NEUCHATEL

Les propos du sportif

Aurons-nous un nouveau stade à Neuchâtel ? — Le début de la saison cycliste — Le championnat suisse de football

On sait les énormes difficultés qui se sont présentées aux dirigeants du F.-C. Cantonal, à la suite de l'incendie des tribunes du stade. Agissant avec une rapidité à laquelle nous rendons hommage, le comité de notre grand club neuchâtelois a immédiatement fait installer des gradins couverts au sud du stade. Cette installation est, malgré tout, de fortune ; elle convient au public parce que ce public a très bien compris qu'on ne pouvait édifier de nouvelles tribunes d'un jour à l'autre et parce que les conditions atmosphériques sont actuellement douces. Ce même public sera-t-il aussi indulgent dans une année ou deux, surtout pendant la saison froide ? Nous nous permettons d'en douter.

Malgré tout, il est préférable d'avoir adopté cette solution plutôt que d'avoir immédiatement songé à construire de nouvelles tribunes, ceci pour la simple raison que le terrain de jeu n'est pas digne d'installations accessoires confortables et modernes. Quand nous disons terrain de jeu, nous n'entendons pas seulement la place de football proprement dite, mais ce qui l'entoure ou plutôt ce qui devrait l'entourer, c'est-à-dire une piste cendrée circulaire et des installations techniques permettant de pratiquer l'athlétisme.

On nous rétorquera qu'on peut pratiquer l'athlétisme sur le terrain situé à l'est du stade. Difficilement, croyons-nous, car on ne saurait nommer terrain d'athlétisme et de sports un emplacement où il est absolument impossible d'organiser une rencontre d'athlétisme pour la simple raison que toutes les disciplines allant des 200 m. aux 10,000 m. ainsi que le javelot et le marteau sont impraticables.

Terrain de football trop étroit et surtout trop employé (on y fait jouer plus de huit équipes et on y pratique trois à quatre entraînements par semaine), terrain d'athlétisme insuffisant, la ville de Neuchâtel est décidément assez mal pourvue. Précisons immédiatement que nous ne tenons pas à en rendre responsables nos autorités communales actuelles qui ont déjà accompli l'effort d'aménager le terrain situé à l'est du stade pour nos écoles en créant une vaste pelouse et en installant des vestiaires confortables.

Malgré cela, nous n'avons pas encore dépassé le stade des solutions partielles et, dans ce domaine, il n'y a pas de solution partielle possible. *La seule solution à l'important problème des terrains de sport à Neuchâtel est la création d'un grand stade comprenant un terrain de football, une piste cendrée circulaire, des installations pour l'athlétisme et la gymnastique, un terrain d'entraînement ainsi que des tribunes et gradins conçus selon les méthodes modernes.*

Il existe, paraît-il, un projet comprenant en outre l'installation au même endroit également de places de tennis, d'une patinoire et d'installations pour l'aviron. Nous ne sommes pas si exigeants et nous préférons garder le sens de la mesure. Neuchâtel possède déjà une patinoire, des places de tennis et le garage de la Nautique; ces emplacements sont peut-être décentrés; peu importe car une personne qui renonce à faire du tennis ou du patin parce qu'elle doit faire un quart d'heure ou vingt minutes de marche pour se livrer à son sport favori invoque bien souvent un prétexte et ne mérite en aucun cas le nom de sportif.

Au contraire, le sportif qui tient à pratiquer l'athlétisme, le basketball ou même le football (prenez le cas de Xamax par exemple) ne peut pas le faire du tout ou du moins imparfaitement faute d'installations adéquates C'est donc là que réside le mal; contentons-nous donc de construire un grand stade; le reste est superflu.

Evidement, de tels propos sont aisés à tenir, leur réalisation est plus difficile et nous le reconnaissons bien volontiers. Nous n'adressons donc aucune critique, nous émettons un vœu, *celui de voir nos autorités communales étudier cette importante question aussitôt que possible*, non pour aboutir à un projet mirifique rejoignant d'autres projets dans la poussière des archives, mais pour aboutir à une solution définitive qui donne satisfaction à tous les sportifs neuchâtelois et dont la réalisation puisse avoir lieu dès que les facteurs économiques et financiers le permettront.

* * *

La saison cycliste débute et nous avons eu dimanche deux épreuves de cross cyclo-pédestre. A Lausanne, le «grimpeur» Louis Garzoli l'a emporté tandis qu'à Genève, Jean-Pierre Burtin réussissait à enlever le cross « Ric et Rac » devant le champion zuricois Ernest Kuhn. Le champion suisse Robert Lang était également au départ, mais peu entraîné, il n'a terminé qu'en huitième position. Nous aurons encore quelques épreuves de ce genre jusqu'au 16 avril, date du championnat suisse qui se disputera à Fribourg.

Une autre épreuve, fort intéressante également, s'est disputée au vélodrome d'hiver de Zurich: le « Ruban bleu », course individuelle d'une heure. Pour la première fois, en application du règlement provisoire accepté pour 1944, les amateurs et les professionnels prenaient le départ simultanément; disons que nos amateurs se sont fort bien comportés puisque nous en comptons cinq parmi les dix premiers. Les frères Gottfried et Leo Weilenmann se sont classés respectivement deuxième et troisième, Tarchini cinquième, Peterhans sixième et Born dixième. Les frères Weilenmann, tout particulièrement, ont fait une excellente impression et ils ont été de toutes les bagarres, tout comme le vainqueur, le professionnel Hans Maag qui a couvert 44 km. 292 dans l'heure; signalons encore la belle course du doyen de nos coureurs Fritz Saladin qui a pris la quatrième place. En demi-fond enfin, Litschi a facilement surclassé ses adversaires Knecht, Wütrich et Bacilieri.

* * *

Après les résultats de dimanche passé, le championnat suisse de football va connaître un nouvel intérêt du fait de la fin de la suprématie de Lausanne-Sports qui vient de subir une défaite écrasante à Bienne. Puisque nous parlons du F.-C. Bienne, signalons que cette équipe vient de battre successivement les deux finalistes de la coupe suisse, exploit digne d'être signalé.

Voyons maintenant quels seront les adversaires de ces deux finalistes à une semaine de la rencontre du lundi de Pâques, à Berne, Lausanne se rendra dimanche à Zurich pour y rencontrer Young Fellows; rappelons que les « grenat » zuricois viennent de battre facilement Lucerne et qu'ils ont succombé de très peu contre Grasshoppers le dimanche précédent tandis que Lausanne n'a réussi qu'un seul point dans ses trois derniers matches contre Bâle, Young Boys et Bienne. L'issue de cette rencontre est donc fort incertaine et les Young Fellows pourraient fort bien réussir le match nul, exploit qu'ils réalisèrent déjà à la Pontaise au premier tour.

Quant à l'autre finaliste, le F.-C. Bâle, il aura la visite de Cantonal. Remarquons tout d'abord que les Bâlois n'ont pas encore perdu un seul match au Landhof cette saison mais constatons ensuite que Cantonal a toujours de la chance contre Bâle, il n'y a qu'à se souvenir du célèbre match comptant pour l'ascension en ligue nationale ! Dimanche, Bâle n'accordera peut-être pas toute l'attention voulue à la rencontre car les hommes de Kappenberger ont surtout en vue la coupe suisse et cela est compréhensible. Cantonal, au contraire, fera tout son possible pour enlever deux points afin de ne pas perdre contact avec les «leaders». Accordons donc la faveur de notre pronostic aux Neuchâtelois.

Les deux autres «leaders» auront la tâche relativement facile; Grasshoppers en face de Zurich et Servette en face de Saint-Gall maintiendront certainement leur situation. Quant à Lugano qui devrait rencontrer Chaux-de-Fonds, il restera probablement au repos, le terrain de la Charrière étant encore recouvert de neige.

Parmi les rencontres que nous n'avons pas encore analysées, celle qui opposera Young Boys à Bienne présente un grand intérêt. Par ses exploits remarquables, Bienne passe au rang de vedette mais n'oublions pas que Young Boys est en période de redressement, témoins ses matches nuls contre Lausanne, Lugano et Grasshoppers. Comme on le voit, la rencontre sera très disputée et un pronostic est fort difficile. A Granges, enfin, les Soleurois battront probablement Lucerne.

En première ligue, signalons principalement les rencontres Fribourg-Berne, Vevey-Montreux et Boujean-Soleure qui retiendront l'attention des aspirants à la première place.

E. WALTER.

Extraordinaire !...

est l'œuvre de Duvivier qui parle au cœur par son action romanesque baignée de tendresse. Jouvet, Francen, Michel Simon, Mad. Ozeray ont créé ici un des sommets de l'art cinématographique français. Chaque soir au Rex, aujourd'hui, samedi et dimanche, matinées à 15 heures.

APOLLO

IL N'Y A PLUS DE TEMPS A PERDRE... car c'est aujourd'hui le DERNIER JOUR

Mon curé chez les riches

c.c 146

Un vrai film français où tout est rire et fou rire - A 15 h. : Matinée à tarifs réduits - Soir à 20 h. 30

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

Mars 27. Margareta, à Wilhelm-Ernst Garo et à Johanna, née Muster, à Tschugg.

27. André-Joseph, à Paul-Valère Marquis et à Rosa, née Loosli, à Lignières.

PROMESSES DE MARIAGE

27. André-Charles Mudry et Flora-Gertrude Hummel, à Crans et à Lausanne.

27. Edmond-Jules Prince et Dora Prader, à Bienne et à Zurich.

28. Hans-Rudolf Lavater et Marie-Dorothea de Chambrier, à Bâle et à Bevaix.

28. Jean de Montmollin et Erika Löb, tous deux à la Neuveville.

28. Charles-Jean-Bernard Montel et Erika-Josefina-Aloisia Schumacher, à Zurich et à Lucerne.

28. Alfred-Jean-Louis Clerc et Françoise Mermod, à Zurich et à Lausanne.

28. Otto-Philippe Charpilloz et Jeannette-Louise Ryter, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds.

28. Charles-Rodolphe Gerber et Rosa-Emma Weiss, tous deux à Neuchâtel.

28. Ami Girard et Louisa-Hortense Chevalley née Estoppey, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS

28 Robert-Auguste-Henri Deplerre, né en 1890, époux d'Alice-Hélène née Grandjean, à Neuchâtel.

LA VIE NATIONALE

Une démission retentissante en Valais

(c) M. François de Lavallaz, directeur des établissements pénitentiaires du Valais, a dû donner sa démission.

Une double enquête avait été ouverte contre lui.

On lui reprochait à la fois les mauvais traitements infligés à des détenus et des infractions aux ordonnances de l'économie de guerre.

M. François de Lavallaz, qui se disait victime d'une campagne de dénigrement, n'a pas pu se disculper et il vient, en abandonnant ses fonctions, de tirer la conclusion logique de ses manquements.

Voici, au surplus, le communiqué officiel que la chancellerie d'Etat communique à la presse sur cette regrettable affaire:

«En séance du 29 mars 1944, le Conseil d'Etat a pris acte, sous réserves utiles, de la démission présentée par M. François de Lavallaz, comme directeur des établissements pénitentiaires cantonaux.

» Il a confié, jusqu'à nouvel avis, la direction des établissements au commandant de la gendarmerie cantonale qui pourra s'adjoindre le personnel nécessaire et demander, si besoin est, la collaboration de M. Roger Bonvin, chef du service social, et de M. R. Taugwalder, chef du service de l'hygiène publique.

» Le Conseil d'Etat donnera, au surplus, lors de la prochaine session du Grand Conseil, toutes explications utiles concernant cette démission.»

Les livraisons de lait en février

BERNE, 29. — D'après les calculs de l'Union suisse des paysans, les livraisons de lait en février dernier ont été de 10,6 % inférieures à celles de février 1943, bien que cette année le mois de février comptait 29 jours. En Suisse centrale et en Suisse orientale, la diminution a atteint 13,4 %, tandis qu'en Suisse romande elle n'a été que de 5 %. Les résultats de l'enquête montrent que les fourrages insuffisants ou de qualité inférieure, ainsi que la réduction du cheptel ont eu une influence défavorable sur la production de lait.

Mort au service de la patrie

Le chef de presse de l'arrondissement territorial compétent communique:

Dans l'après-midi du 29 mars, au cours d'un exercice militaire qui s'est déroulé dans le cadre d'une école de recrues à Lausanne, le lieutenant Rouvinez Joseph, né en 1918, célibataire, originaire et domicilié à Grimentz (Valais), a été tué.

Les pourparlers entre de Gaulle et les communistes

ALGER, 29 (U.P.). — Le général de Gaulle a eu mardi une entrevue de trois heures avec six chefs communistes. Les milieux politiques d'Alger s'attendent à ce qu'un ou deux communistes soient invités, sous peu, à faire partie du Comité français de libération nationale.

United Press apprend de source informée que les communistes ont reçu de leur comité central en France de nouvelles instructions qui leur permettront de modifier leur attitude.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Une nouvelle phase de l'offensive soviétique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La bataille pour les cols des Carpates est engagée et celle pour Odessa a commencé

MOSCOU, 30. — Du correspondant spécial de l'agence Reuter:

La bataille pour les cols des Carpates s'est engagée et la bataille pour Odessa a commencé. Ces deux événements inaugurent une nouvelle phase de l'offensive soviétique dans le sud. En prenant Kolomea, les forces du maréchal Joukov sont arrivées à une cinquantaine de kilomètres de la frontière hongroise. Elles sont à quelques kilomètres de Stanislavov, situé à environ 50 km. au nord-ouest et sont ainsi à cheval sur les routes menant par le col de Tartar à la vallée de la Tisa. Toutefois, il s'agit là d'une des plus longues et des plus difficiles routes pour pénétrer en Hongrie. La route suivant continuellement un chemin de fer monte à environ 1500 mètres dans la vallée du Prouth, puis redescend en suivant la vallée de la Tisa jusqu'à Satul-Mare, dans la plaine de Hongrie.

Les meilleures routes, plus à l'ouest, sont véritablement commandées par les forces qui occupent Lemberg, clé des routes traversant les montagnes. Il est donc probable que l'on verra dans un avenir prochain le gros de l'offensive Joukov se transférer au secteur allant du Dniestr à Rovno au nord. Entre temps, la poursuite et le nettoyage des Allemands entre le Dniestr et le Prouth continuent.

On peut s'attendre à de nouveaux événements importants sur le front de la mer Noire, où la chute de Nikolaïev a supprimé le dernier obstacle à l'assaut combiné sur Odessa, de la 3me armée ukrainienne de Malinovsky et de l'aile gauche des forces du maréchal Koniev. Les forces qui ont franchi le Boug inférieur à 130 km. au-dessus d'Odessa ont forcé le fleuve sur un large front et ont avancé déjà de 25 à 30 km. En même temps, les hommes de Koniev avancent vers le sud pour les rejoindre dans le secteur compris entre Pervomaisk et le Dniestr.

La flotte de la Baltique se prépare à intervenir

Dans le nord, la flotte de la Baltique se prépare à livrer de grands combats. Elle attaque déjà les routes maritimes entre la Norvège et le nord de la Finlande. Les convois allemands, bien que fortement escortés, ont souffert et subi de lourdes pertes.

Comment la presse allemande expose la situation

BERLIN, 30 (A.T.S.). — Il est intéressant de savoir comment la presse allemande et surtout les journaux de province exposent à leurs lecteurs la situation actuelle sur le front du secteur méridional à l'est.

Contrairement à ce qui se passe dans les journaux berlinois, la nature de la crise y est expliquée et les informations générales laissent présager une modification de la situation dans l'avenir. L'idée apparaît de plus en plus que vu les charges incombant aux forces du Reich au sud et à l'ouest du continent, les combats à l'est ne sont menés qu'avec des effectifs réduits de moitié.

Le « Neues Wiener Tagblatt » écrit: « Les dernières cartes n'ont pas encore été jouées par les deux belligérants. Les Soviets croient avoir des atouts en mains sous forme de réserves. Cela se peut, mais ils ne vont pas croire que nous n'en avons pas. Nous ne les jouerons qu'en considérant la situation générale. Quant à savoir où, c'est une autre affaire. Une chose est sûre, c'est que lorsque nous jouerons nos atouts, ils rayonneront jusque sur le front de l'est. »

On ne voit pas comment ces idées qui visent à nourrir certains espoirs exercent leurs effets sur le public, d'autant plus que l'abandon de Nikolaïev charge d'un nouvel handicap la défense allemande sur les côtes de la mer Noire.

Un avertissement aux satellites du Reich

MOSCOU, 29. — Du correspondant spécial de l'agence Reuter:

Le journal « Isvestia » publie un important éditorial de trois colonnes contenant un avertissement à la Finlande, à la Roumanie et à la Bulgarie, les invitant à rompre avec l'Allemagne, et s'opposer à elle par la force des armes. Le temps n'attend pas et il n'y a plus guère de temps pour les marchandages prolongés; c'est ce que les *récents événements de Hongrie* doivent faire comprendre à des pays tels que la Finlande, la Roumanie et la Bulgarie.

Les observateurs à Moscou relèvent le fait que la Finlande est délibérément incluse parmi les pays satellites.

Politique intérieure anglaise

Situation tendue à Westminster

(Suite de la première page)

L'attitude de 169 députés travaillistes constitue un danger. Officiellement, ils appuient le gouvernement, mais ils ont voté contre lui, en tant que parti, au sujet de deux points importants du projet de loi. Il est peu probable qu'ils voteront contre le gouvernement quand la question de confiance sera posée, mais il se pourrait qu'ils s'abstiennent. Dans ce cas, la situation des ministres travaillistes dans le gouvernement pourrait devenir intenable. Il s'agit du premier ministre adjoint M. Attlee, du ministre du travail M. Bevin, du ministre de l'intérieur M. Morrison, tous membres du cabinet de guerre.

Le parti travailliste discutera sa position à une réunion spéciale qui se tiendra jeudi. Il est de fait que M. Churchill a indiqué que tout vote contre le gouvernement, même sur des détails de la politique intérieure, sera considéré comme un refus de la confiance, ce qui constitue une difficulté. Il est possible que le sentiment de dépit des travaillistes se calme, mais au cas où la situation s'envenimerait, il est clair que le premier ministre n'hésiterait pas à avoir recours aux élections générales.

Les travaillistes et le vote de confiance

LONDRES, 29 (Reuter). — On apprend que M. Arthur Greenwood, leader adjoint du parti travailliste, recommandera, jeudi matin, aux membres de son parti, convoqués à une réunion spéciale, de donner leur voix au gouvernement dans le vote de confiance demandé par M. Churchill.

M. Churchill serait fatigué

NEW-YORK, 30 (Reuter). — Le « New-York Times » a publié mercredi un compte rendu de son correspondant londonien E.-C. Daniels, décrivant M. Churchill comme un homme « hésitant et cherchant ses mots » au cours de sa radiodiffusion de dimanche dernier.

M. Daniels ajouta: « Les réponses de M. Churchill aux questions posées aux Communes, mardi, ont causé même plus d'inquiétude parmi les députés et les observateurs que sa radiodiffusion de dimanche soir. Paraissant fatigué, le premier ministre parla d'une voix monotone et sans énergie. »

L'offensive américaine sur le continent

Les forteresses volantes attaquent Brunswick et le Pas-de-Calais

LONDRES, 30 (Reuter). — Un communiqué du Q. G. américain annonce:

Des forteresses volantes du 8me corps d'aviation des Etats-Unis ont bombardé, mercredi, la région de Brunswick, en Allemagne, à travers les nuages au moyen d'instruments spéciaux.

C'était la quinzième fois ce mois-ci, que l'Allemagne était attaquée de bases situées en Angleterre et la 24me attaque contre des objectifs ennemis. Pour la première fois cette semaine, les chasseurs allemands ont livré combat avec une certaine intensité.

Notre escorte de chasseurs comprenant des forces moyennes du 8me corps d'aviation a repoussé les chasseurs ennemis après une courte bataille, abattant 39 d'entre eux au-dessus de l'objectif et en détruisant également un certain nombre au sol. En même temps, des Liberator escortés par des chasseurs ont attaqué la région du Pas-de-Calais sans être inquiétés par les chasseurs ennemis. A la suite de toutes ces opérations, neuf de nos bombardiers et neuf de nos chasseurs ne sont pas rentrés à leurs bases.

Berlin annonce vingt appareils abattus

BERLIN, 30 (Interinf.). — Vingt avions ennemis au moins ont été abattus au cours des violents combats aériens qui se sont déroulés, mercredi vers midi, de la frontière du Reich au secteur de Brunswick-Magdebourg avec des formations de bombardiers américains escortés de chasseurs. La moitié de ce nombre sont des quadrimoteurs.

Les Allemands s'attendent à une nouvelle offensive dans la région d'Anzio

Notre correspondant de Berlin nous téléphone:

Dans la région d'Anzio, les Allemands ont constaté, ces derniers jours en particulier, que les Alliés ont amené de très gros renforts. On affirme même que des troupes ont été déplacées du front de Cassino vers Nettuno. On estime ici, en effet, que les Alliés préparent une nouvelle offensive qui sera menée avec une artillerie très puissante et des moyens mécaniques considérables. On affirme même du côté allemand que les troupes de la Wehrmacht seraient prêtes à résister à la grande attaque qui s'annonce.

Milan, Turin et Bolzano violemment attaqués

Les communications entre l'Italie du nord et le front d'Anzio coupées

Q. G. ALLIÉ EN ITALIE, 30 (Exchange). — Des attaques aériennes ont été effectuées mercredi par l'aviation alliée sur le nord de l'Italie. Milan, Turin et Bolzano ont été attaqués par plusieurs centaines de bombardiers lourds. Les dévastations sont exceptionnellement importantes, notamment sur les voies ferrées. De vastes incendies se sont déclarés dans les dépôts de marchandises des gares atteintes.

Il est certain que toutes les lignes ferroviaires servant au ravitaillement des troupes allemandes comprises entre l'Italie du nord et le front d'Anzio sont coupées. Des douzaines de ponts se sont effondrés.

Les dirigeants bulgares auprès de Hitler

ANKARA, 30 (Reuter). — Le commentateur de la « National Broadcasting Corporation», radiodiffusant d'Ankara, mercredi soir, a dit que le prince Cyrille, président du conseil de régence bulgare, M. Filov, l'un des régents et ancien premier ministre, et M. Bochilov, premier ministre actuel, sont partis pour rencontrer Hitler à Berchtesgaden.

Les Bulgares ont accepté l'ultimatum allemand

STOCKHOLM, 29 (Exchange). — Il ressort d'informations parvenues de Moscou, confirmées depuis hier par l'émetteur officiel russe, que le conseil de régence bulgare a accepté l'ultimatum de Hitler, de sorte que les forces bulgares se trouvent désormais soumises au commandement de la Wehrmacht.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE NEUCHATEL
(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	28 mars	29 mars
Banque nationale	690.— d	690.— d
Crédit fonc neuchât.	610.— d	610.— d
La Neuchâteloise	475.—	475.— d
Câbles élect. Cortaillod	3050.— d	3050.— d
Ind cuprique, Fribourg	1600.— d	1600 — d
Ed. Dubied & Cie ..	500.—	490.— d
Ciment Portland	900.— o	900.— o
Tramways, Neuchâtel	510.— d	510.—
Klaus	160.— d	160.— d
Etablissem. Perrenoud	430.— d	430 — d
Cie viticole. Cortaillod	400.— d	400.— d
Zénith S. A. ord.	140.—	140.— d
» » priv.	140.— d	140.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât 4% 1931	103.— d	103.— d
Etat Neuchât 4% 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât 2½ 1932	95.—	95.—
Etat Neuchât. 3¼ 1938	100.25 d	100.25
Etat Neuchât. 3½ 1942	100.50 d	100.50 d
Ville Neuchât. 4% 1931	102.— d	102.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937	100.50 d	100.50 d
Ville Neuchât 3¾ 1941	101.— d	101.— d
Ch -d -Fds4-3 20% 1931	86.— d	86.—
Locle 4¼ - 2.55% 1930	86.— d	86.— d
Crédit F. N 3½% 1938	101.— d	101.— d
Tram de N 4½% 1936	102.25 d	102.25 d
J Klaus 4½% 1931	101.50 d	101.50 d
E Perrenoud 4% 1937	101.— d	101.25
Suchard 3¾% 1941	102.25 d	102.50
Cie Vit. Cort. 4% 1943	95.— d	95.50
Zénith 5% 1930	102.— d	102.—

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS		28 mars	29 mars
3% C.F.F. diff.	1903	99.50%	99.35%
3% C.F.F.	1938	93.70%	93.75%
3% Défense nat	1936	101.50%	101.50%
3½-4% Déf. nat.	1940	104.80%	104.70%
3½% Empr. féd	1941	102.60%	102.50%
3¼% Empr. féd.	1941	100.10 %	100.—%
3½% Jura-Simpl	1894	101.40%	101.35%
3½% Goth 1895 Ire h.		101.35%o	101.—%d
ACTIONS			
Banque fédérale S. A.		320.—	320.—
Union de banq. suiss.		655.—	658.—
Crédit suisse		513.— d	513.—
Bque p. entrep. électr.		362.— d	361.—
Motor Columbus		321.— d	321.—
Alumin Neuhausen ..		1755.—	1755.—
Brown, Boveri & Co..		582.— d	580.— d
Aciéries Fischer		890.— d	890.—
Lonza		730.— d	730.— d
Nestlé		832.—	833.—
Sulzer		1195.—	1195.—
Pennsylvania		111.50	108.50
Stand. Oil Cy of N. J.		200.— d	195.— d
Int. nick. Co of Can		128.— d	132.—
Hisp. am. de electric.		1005.—	1010.—
Italo-argent. de electr.		133.50	133.— d
Royal Dutch		—.—	426.— d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	28 mars	29 mars
Banque commerc Bâle	265.—	266.— d
Sté de banque suisse	470.—	472.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	232.— d	235.—
Sté p. l'industr. chim	5025.— d	5025.—
Chimiques Sandoz ..	8800.— d	8900.— d

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	28 mars	29 mars
3 ¾ % Ch. Fco-Suisse	520.—	519.—
3 % Ch. Jougne-Eclép.	482.— d	485.—
3 % Genevois à lots	133.—	133.—
ACTIONS		
Sté financ. italo-suisse	52.—	52.— d
Sté gén. p. l'ind. élect.	145.—	148.—
Sté fin. franco-suisse	57.— d	57.— d
Am. europ. secur. ord.	37.50	35.50
Am. europ. secur. priv.	345.—	350.— o
Aramayo	36.50	35.75
Financière des caout.	19.— d	19.— d
Roul. billes B (S K F)	223.—	226.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	28 mars	29 mars
Banque cant. vaudoise	680.—	680.—
Crédit foncier vaudois	677.50	677.50
Câbles de Cossonay ..	1775.— d	1775.— d
Chaux et ciments S. r.	535.— d	535.— d

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

BOURSE DE LYON

	27 mars	28 mars
3% Rente perp.	93.95	93.95
Crédit lyonnais	3150.—	3200.—
Péchiney	4690.—	4750.—
Rhône Poulenc	3670.—	3690.—
Kuhlmann	2350.—	2340.—

BOURSE DE NEW-YORK

	27 mars	28 mars
Allied Chemical & Dye	145.—	142.50
American Tel & Teleg	157.38	157.25
American Tobacco «B»	62.25	61.50
Consolidated Edison ..	22.12	22.—
Du Pont de Nemours	143.50	143.50
United States Steel ..	52.12	51.38
Woolworth	39.25	39.—

Cours communiqués par le Crédit suisse Neuchâtel

Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire, Zurich

Avec le solde actif reporté de l'exercice 1942, le compte de profits et pertes accuse pour l'exercice 1943 un bénéfice net de 972,279 fr. 43, dont le conseil d'administration a décidé l'emploi suivant : 810,000 francs pour la distribution d'un dividende de 4 ½ % sur 18 millions de francs et 100,000 fr. au fonds de réserve ; 62,279 francs 43 seront reportés à nouveau.

STUDIO Tél. 5 30 00

AUJOURD'HUI, DERNIER JOUR DE

NIKITA

cc. 11768

Un film qui émeut par sa simplicité - HATEZ-VOUS !

Matinée à 15 h. et à prix réduits

Nouvelles de France

Les Allemands prennent de sévères sanctions à Albertville

On nous téléphone de la frontière française:

Un soldat de la Wehrmacht ayant été attaqué et tué à Albertville, en Savoie, les autorités d'occupation ont pris de sévères sanctions. Des otages ont été fusillés. Le maire d'Albertville vient de faire savoir que, dès mardi soir, la Wehrmacht a reçu l'ordre de tirer contre toute source de lumière, si faible soit-elle, qu'elle vienne des maisons d'Albertville, de petits villages ou de maisons isolées dans la campagne.

Les neuf condamnés à mort de Lyon sont étrangers

Les neuf partisans dont nous avons annoncé hier la condamnation à mort par la cour martiale de Lyon et immédiatement fusillés appartenaient aux formations de francs-tireurs partisans Carmagnole et Vaillant-Couturier. La plupart sont des étrangers; ils ont reconnu avoir participé à vingt attentats perpétrés contre les usines et voies ferrées qui causèrent la mort de nombreux civils français. Ils sont également les auteurs d'une attaque contre un poste de gardiens de la paix à Lyon au cours de laquelle deux gardes furent tués. Dans un de leurs repères, on a trouvé des mitrailleuses Hotchkiss, des fusils, des mitraillettes, des chargeurs et de la munition en quantité.

AVIS TARDIFS

Boxing-Club Neuchâtel

Dès le 1er avril

Entraînement : mardi et vendredi, au **collège de la Maladière**

Renseignements : local, la Rotonde

la Rotonde

AUJOURD'HUI

SOIRÉE D'ADIEU

de l'orchestre CHARLES CAMILLE

BEAU-RIVAGE

Ce soir, à 20 h. 15

Le HOT-CLUB présente une conférence-audition

COLEMAN HAWKINS

par E.-A. PERRET

ENTRÉE LIBRE

En exclusivité pour Neuchâtel, le Vignoble, Val-de-Ruz et Val-de-Travers :

VÊTEMENTS MOINE PESEUX

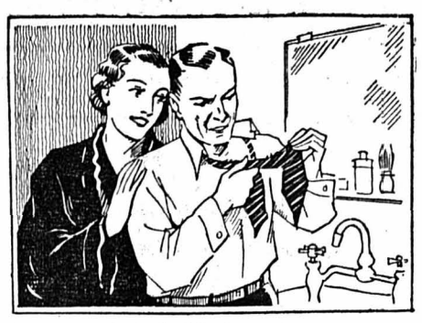

La cravate double

Cravate double face, pouvant se porter des deux côtés, n'a ni plis, ni couture au milieu, elle se repasse à plat.
Très grand choix.

7.90 5.90 3.90 2.75

Dernières nouveautés aux

ARMOURINS
NEUCHÂTEL

NELLY-MADELEINE

Haute mode

SAINT-HONORÉ 8 - NEUCHATEL

a le plaisir de vous inviter à visiter sans engagement, son exposition de nouveaux modèles de printemps et d'été.

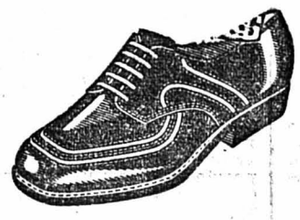

Avant de faire votre achat, donnez un coup d'œil à notre EXPOSITION

RICHELIEU NOIR, BRUN, OU FANTAISIE

20.80 21.80 23.80 26.80
29.80 32.80 36.80 39.80

J. Kurth Neuchâtel

EXPOSITION
FRANÇOIS BARRAUD
1899 - 1934
Galerie Benador, Berne
25 mars - 16 avril
OUVERTE LE DIMANCHE

FLEX-SIL
Le représentant de la
marmite à vapeur idéale pour la ménagère
Fernand Etienne, les Hauts-Geneveys
fera avec plaisir une démonstration gratuite et sans engagement à toute personne qui en fera la demande. Tél. 7 13 37.
L'économie de gaz, d'électricité, de combustible, vous paie, Mesdames, votre marmite !

Sou du printemps
Mouvement de la Jeunesse suisse romande
SAMEDI 1er AVRIL
Allongez la ligne...
Place de l'Hôtel-de-Ville — Place Purry

CASINO DE LA ROTONDE
MATINÉE SAMEDI 1er AVRIL SOIRÉE
Portes: 14 heures — Portes: 19 h. 30
Rideau: 14 h. 30 — Rideau: 20 h. 15

Soirée familière
Neuchâtel-Ancienne
PRIX DES PLACES :
Matinée: Adultes, 50 c.; enfants, 30 c.
Soirée : Salle, 1 fr.; galerie, 1 fr. 50
Dès 23 h. 15 :
Grand BAL ORCHESTRE PAUL JACOT

Pour l'éclairage des magasins et vitrines
Demandez projets et devis à l'installateur compétent
J. GROUX MANÈGE 2 - Tél. 5 31 25

Produits Frisco
conservés par le froid
liste à conserver s. v. pl.

	contenu	prix par boîte + 2 % Ica
Fruits frais		
purée de pommes sucrées	700 gr.	1.19
cerises noires avec noyau	500 gr.	1.81
myrtilles	600 gr.	2.38
pruneaux moitiés	600 gr.	1.90
cerises noires dénoyautées	600 gr.	1.90
groseilles sucrées	600 gr.	2.17
framboises sucrées	600 gr.	2.48
fraises sucrées	600 gr.	2.80
Légumes frais		
épinards passés et préparés	600 gr.	1.30
épinards en branches	600 gr.	1.77
haricots beurre jaunes	500 gr.	1.43
haricots beurre verts	500 gr.	1.48
haricots fins	500 gr.	2.08
petits pois	600 gr.	1.62
petits pois fins	600 gr.	2.05

ZIMMERMANN S. A.

● *Secours aux enfants suisses à l'étranger !*
● *Zofingue !*
● *New Hot Players !*

Trois raisons pour que vous assistiez au

BAL

du vendredi 31 mars
au
Casino de la Rotonde

Entrée 4 fr., couple 7 fr. — Tenue de soirée (Droit des pauvres compris)
Cartes en vente au magasin de tabac D. Pattus, rue Saint-Honoré, et à l'entrée

---

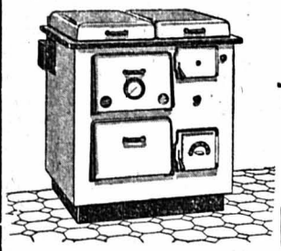

Nouveauté !
Les potagers à gaz de bois
ECHO
combinés électricité ou gaz, de 1re qualité, avec ou sans service d'eau chaude, modèle simple depuis Fr. 450.—
Devis et renseignements sans engagement chez
P. Matthey-Doret
Poudrières 23 NEUCHATEL Tél. 5 34 87

Ce n'est pas un poisson d'avril, mais

l'assemblée constitutive des contemporains de 1904 a lieu le samedi 1er avril 1944, au Café des Alpes, à Neuchâtel, premier étage, à 20 h. 30

Plantym avec vitamine C
Le stimulant naturel des forces
accentue l'énergie vitale chez l'homme et la femme à l'aide de substances actives végétales
dans les pharmacies frs. 2.50 et frs. 9.—
A.S. 10216 B.

ECOLES PRIVEES
INSTITUTS - PENSIONNATS

Maturité fédérale
Aux trois dernières sessions ont tous réussi les candidats présentés par le
COLLÈGE PIERRE VIRET
1937 : 23 élèves
1944 : 31 élèves **RENTRÉE 17 AVRIL**
Chemin des Cèdres 3 (Chauderon), LAUSANNE
Tél. 3 35 99

Piano
A louer pour cause de manque de place un superbe piano, marque suisse, cordes croisées, cadre en fer, sonorité parfaite. Conditions très avantageuses. Téléphoner au No 5 31 55.

Trous de mites
Brûlures de cigarettes
Accrocs, déchirures
Nous faisons disparaître toutes traces de ces accidents par notre
stoppage artistique
parfaitement invisible.
CLINIQUE DES VÊTEMENTS
Mme LEIBUNDGUT
NEUCHATEL
SEYON 8 - Tél. 5 43 78
Envois par poste

L'excellente
essoreuse à linge
« Delphin », tant appréciée partout, se vend toujours au prix populaire de 135 fr. (impôt compris). Livraison franco. Pas de frais d'installation. Demandez prospectus !
BECK & Cie, Peseux
Tél. 6 12 43

A vendre
200 kg. d'esparcette
chez M. Albert Schreyer, « Biolley », Boudevilliers.

A vendre une
poussette
moderne, à l'état de neuf, bleu marine et un lit en crin animal à une place. Téléphoner au 6 62 27 entre 11 et 12 h., à Bevaix, Miremont.

Grande Salle de la Paix, Neuchâtel
Samedi 1er avril, à 20 h. 15 (précises)
SOIRÉE DE VARIÉTÉS
organisée par
« LE MUGUET », club d'accordéonistes
Direction : M. M. MATTHEY-DORET
avec le concours :
Des FRÉROS, clowns excentriques et musicaux
Des 2 MÉDEM'S couple de danseurs américains (danses claquettes)
Des vagabonds de la chanson « DO. MI. SOL. DO »
Entrée: Fr. 1.65 (réduction sur les billets pris d'avance au restaurant de la Paix)
Dès 23 h. : DANSE — Orchestre « MADRINO »

Raclette valaisanne

Café des Saars

ANGINE? REFROIDISSEMENT?
SODRI
PASTILLES
TOUJOURS EFFICACES!
AS 7460 G
Dans toutes les pharmacies

Manon Reber
diplômée de l'Institut Pasche
CLOS-BROCHET 9 TÉLÉPHONE 5 32 91
SOINS DU CUIR CHEVELU
ESTHÉTIQUE DU VISAGE
PRODUITS PASCHE

Association sténographique Aimé Paris
CONCOURS : 60, 70, 80, 90 mots
Vendredi 31 mars, à 20 h.
Collège des Terreaux (Ecole de Commerce jeunes filles)
Diplômes officiels de l'Association
Petite finance d'inscription

PLATRERIE
PEINTURE
PAPIERS PEINTS
ENSEIGNES
F. THOMET & FILS
BUREAUX ET MAGASINS
ECLUSE 15

LA VIE NATIONALE

L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

Débats de politique étrangère au Conseil national

Les relations entre la Suisse et l'U.R.S.S. - Les problèmes d'après-guerre

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'observateur qui aurait fait visite, mercredi matin, au Conseil national aurait trouvé bien sévères et bien injustes les reproches d'indiscipline et d'inattention que l'on adresse quelquefois à nos députés. Pendant deux heures, tout au moins, les paroles des orateurs tombèrent dans un silence presque parfait, dans une salle aussi où les fauteuils vides étaient rares, où tous les visages exprimaient le plus vif intérêt.

Evidemment, le sujet traité sortait de l'ordinaire. Une longue campagne de presse, un « mouvement populaire » savamment mis en scène avaient déjà aiguisé la curiosité. On savait aussi que les déclarations de M. Pilet-Golaz marqueraient peut-être une évolution ou plutôt le terme d'une évolution en ce qui concerne notre attitude à l'égard de l'U.R.S.S., puisque c'était d'elle qu'il devait s'agir et du caractère de nos relations avec cette grande puissance.

La motion Reinhard

Au nom du groupe socialiste, M. Reinhard, de Berne, avait déposé la motion suivante:

Afin d'entretenir des relations correctes avec tous les Etats, le Conseil fédéral est invité à faire son possible, autant que les circonstances s'y prêtent, pour rétablir des relations normales entre la Suisse et la Russie.

Disons-le d'emblée: M. Reinhard développa ce texte avec la plus grande objectivité, sans passion idéologique, sans se départir jamais du ton de la plus stricte correction et refusant de se faire, à l'instar de certains esprits exaltés et instables, l'apologiste du bolchévisme. Il se désolidarisa nettement de la tentative de pression — je dirai, moi, de chantage — à laquelle s'est livré le «comité de pétition» annonçant *urbi et orbi* qu'il avait recueilli 100,000 signatures et qu'il poursuivrait la cueillette si les Chambres repoussaient la motion Reinhard. Il condamna de même les interventions dans la presse étrangère — celle d'outre-Rhin — de soi-disant Suisses à propos d'une affaire qui ne relève que de notre indépendance et de notre entière autonomie. Il affirma, sans que personne soit en droit de le contredire, que seul le souci de l'intérêt du peuple et du pays l'avait engagé à présenter sa proposition.

Où il est question de M. Motta

La grande figure de M. Motta ne pouvait être absente de ce débat. Aussi, M. Reinhard rappela-t-il que l'attitude de la Suisse à l'égard de l'Union soviétique fut définie par ce magistrat devant la Société des nations. Le chef du département politique pouvait alors s'appuyer sur la majorité du peuple suisse qui, elle aussi, voyait dans les principes politiques incarnés par le gouvernement de Moscou et le Komintern la négation de l'idéal de Genève. Toutefois, le changement d'attitude des Etats-Unis envers l'U.R.S.S., la décision du président Roosevelt de renouer les relations diplomatiques, l'envoi de M. Davis à Moscou, puis l'échec de la conférence du désarmement inclinèrent les esprits à plus de compréhension. En 1936, devant le Conseil national, M. Motta était beaucoup moins catégorique que devant la S.d.N. Il n'opposait plus deux conceptions philosophiques déclarées inconciliables, il faisait état seulement, pour refuser d'entrer dans les vues socialistes, du danger de contagion que représentait le communisme, confondu, en fait, avec le gouvernement des Soviets.

La « politique Motta » eut pour conséquence de dresser une barrière entre la Suisse et l'U.R.S.S., déclare M. Reinhard, de condamner notre pays à la cécité, de l'obliger à se faire une idée de l'immense Russie à travers les idées et les opinions de la propagande, celle des anticommunistes, celle aussi des communistes, aussi «déformantes» l'une que l'autre. Nous avons méconnu la Russie, ignoré son vrai visage, d'où les surprises et les étonnements qu'elle nous a causés.

Il faut oublier le passé

Mais cela, c'est le passé. Il ne s'agit pas de savoir qui avait raison. Les socialistes n'entendent pas triompher. Ils demandent seulement que la Suisse oublie les griefs qu'elle peut avoir à l'égard de la Russie — Moscou en a aussi contre nous — qu'elle se libère d'une hypothèque qui a trop longtemps pesé sur sa politique étrangère, qu'elle saisisse l'occasion avant qu'il soit trop tard. Car si notre pays veut faire entendre sa voix lorsque les peuples entreprendront de reconstruire le monde, s'il veut rester fidèle à sa mission de conciliateur, s'il entend faciliter, par son vivant exemple, les tentatives de fédération européenne, il doit abandonner cet ostracisme dont il a fait preuve envers l'une des puissances qui, sans aucun doute possible, influera sur l'organisation économique et politique qui suivra la guerre.

Le rétablissement de relations normales n'aura aucun effet sur la propagande communiste si la Suisse et ses dirigeants savent résoudre dans l'intérêt du peuple les grands problèmes sociaux; il assurera l'équilibre international qu'exige la neutralité, puisque notre pays ne fera qu'accorder à l'U.R.S.S. ce qu'il accorde à d'autres puissances.

M. Reinhard termine en insistant sur les conséquences d'un refus et en faisant état de la volonté populaire qui, aujourd'hui, réclame ce qu'elle rejetait en 1936 encore.

Nous publions ailleurs les passages principaux de la réponse de M. Pilet-Golaz.

De la motion au « postulat »

Il ressort clairement de cette réponse et de ses conclusions surtout que le Conseil fédéral est bien décidé à donner suite aux désirs du motionnaire et de ses amis. Il ne veut toutefois pas forcer une évolution normale, agir avec une précipitation qui pourrait prendre les allures de l'obséquiosité ou le caractère de la flatterie. Le mot de « dignité » se retrouve à plusieurs reprises dans l'exposé du chef du département politique. Et cette dignité doit nous valoir l'estime de nos partenaires plus sûrement que l'empressement de certains doctrinaires serviles ou de néophytes inquiets.

On se demandait donc si les socialistes reconnaîtraient les intentions du gouvernement et se contenteraient des assurances données en acceptant de transformer leur motion impérative en un simple vœu ou « postulat ».

M. Reinhard ne voulut pas prendre la responsabilité de cette affaire. C'est M. Grimm qui, au nom du groupe, le fit à sa place et, à son tour, accéda aux désirs de M. Pilet-Golaz. Ainsi, on évitait un débat qui aurait pu s'écarter du chemin de la raison et de la réserve.

Il fut entendu toutefois que la « diligence » avec laquelle M. Pilet-Golaz s'est engagé à poursuivre les travaux entrepris serait attelée de quatre chevaux.

Problèmes d'après-guerre

Le chef du département politique devait prendre la parole une seconde fois, à la fin de la matinée, pour répondre à deux auteurs de « postulats » et à un interpellateur soucieux de savoir si le gouvernement se préoccupait des grands problèmes d'après-guerre.

M. Pilet-Golaz — l'ampleur de ce compte rendu nous oblige à résumer à l'extrême sa pensée — commença par rappeler que la guerre dure toujours. Notre peuple croit trop facilement qu'elle touche à son terme, que les difficultés vont disparaître et que tout rentrera bientôt dans l'ordre. Cet état d'esprit est inquiétant. Rien, au contraire, ne permet de prévoir une fin rapide du conflit, impondérables réservés. Il ne faut pas se laisser glisser dans l'euphorie. Le danger n'est point passé pour nous.

Cela signifie donc que la réalité est encore mouvante, que la situation peut changer d'un moment à l'autre, que nous entrevoyons certes des perspectives, que nous nous trouvons en présence d'hypothèses plus ou moins vraisemblables, mais non point de certitudes. Nous pouvons donc préparer les solutions — et c'est ce que nous faisons depuis longtemps, aussi bien dans nos légations qu'au département politique avec la collaboration de spécialistes. Il faut rassembler la documentation, la classer, l'analyser. On ne peut pas encore arrêter des plans. Nous nous tenons prêts cependant pour le moment où tous les éléments des problèmes à résoudre seront fixés.

Le Conseil fédéral est disposé à réunir les commissions d'experts que demandent les auteurs de « postulats », mais seulement lorsque ces experts seront en mesure de donner leur avis sur une situation claire et à peu près stable. Pour l'instant, ils travailleraient et raisonneraient « dans le bleu ».

Dès maintenant toutefois, il faut que le peuple suisse accepte l'idée qu'une fois la guerre terminée, il devra faire un immense effort et des sacrifices dignes de ce nom pour venir en aide, sans retard, à ceux qui souffrent. Cela c'est une certitude.

Ici encore, le représentant du Conseil fédéral a raison de nous ramener sur le terrain des réalités, ce terrain que, sous l'influence de la propagande étrangère, mus aussi par les aspirations à la paix et le désir de voir cesser le carnage, nous sommes trop souvent enclins à quitter.

G. P.

Au Conseil des Etats

Revision des articles économiques

M. Bosset (rad.), Vaud, rapporte sur la question déjà débattue la semaine dernière au Conseil national, lequel, on s'en souvient, accepta de charger le Conseil fédéral d'élaborer un nouveau projet de revision des articles économiques, en remplacement de celui de 1939 qui, en raison des circonstances, ne fut pas soumis au vote populaire.

Aujourd'hui, ce projet n'aurait aucune chance d'être adopté par le peuple souverain. Il importe donc de reprendre l'étude de tout le problème en s'inspirant, notamment, des expériences de la guerre et de trouver une formule conciliant les intérêts du commerce, de l'agriculture et des classes moyennes. Telle est la conclusion du rapporteur.

M. Stampfli, président de la Confédération, répond brièvement et souligne que de toute façon, le vote des propositions du Conseil fédéral n'engage d'aucune façon l'avenir. Lorsqu'un nouveau projet aura été établi, il sera soumis aux Chambres qui auront toute latitude de le discuter.

A l'unanimité, le Conseil des Etats se rallie à la décision du Conseil national de charger le Conseil fédéral de reprendre l'étude de tout le problème.

Le discours de M. Pilet-Golaz

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

DE L'INITIATIVE PRIVÉE AUX NÉGOCIATIONS OFFICIELLES

M. Pilet-Golaz montre alors comment se sont développées les relations commerciales avec les Soviets, d'abord sur le plan de l'initiative privée, puis grâce à l'intervention de la Confédération qui garantit les risques à l'exportation, enfin par l'entrée en jeu de nos négociateurs officiels: M. Stucki, d'abord, qui discuta avec une délégation russe à Berlin et M. Ebrard qui se rendit à Moscou en janvier 1941. Nos négociateurs en rapportèrent un accord en bonne et due forme, destiné à régler tout en les amplifiant, les échanges économiques.

Les effets de cette convention ne purent hélas se déployer. Les hostilités entre le Reich et l'U.R.S.S., qui éclatèrent le 22 juin 1941, en suspendirent l'application pratique. Pourtant, à Moscou comme à Berne, on considère qu'elle subsiste dans son principe.

L'orateur poursuit alors:

L'exposé que je viens de faire, si succinct soit-il, montre que les échanges commerciaux peuvent fort bien s'effectuer même en dehors de relations diplomatiques.

Mais je suis le premier à reconnaître que, si ces échanges s'opèrent normalement, s'ils s'accompagnent d'autres rapports de fait, normaux eux aussi, il est normal également qu'en conclusion, avec le temps, s'établissent ou se rétablissent des relations diplomatiques. Celles-ci sont la consécration d'une situation que l'on tient de part et d'autre pour durable et correcte, autant que l'instrument utile à maintenir cette situation. Elles sont souvent un effet avant d'être une cause.

LE DÉSIR DE LA SUISSE

La Suisse, traditionnellement neutre, d'une neutralité non pas conditionnelle ou dirigée, mais générale et rayonnante, ne demande qu'à entretenir de bons rapports avec tous les Etats. C'est aussi — pourquoi ne pas le reconnaître ? — son incontestable intérêt. Sans accès à la mer — ne l'oublions pas — obligée pour nourrir sa population d'exporter les produits de son travail, la Suisse ne doit négliger aucune bonne volonté dans le monde.

La Suisse n'a qu'un désir: entretenir avec tous des rapports corrects et, si possible, confiants.

Corrects, c'est-à-dire conformes au droit des gens, aux usages internationaux éprouvés, inspirés du respect de l'indépendance extérieure et de l'autonomie intérieure, portés par la volonté de régler équitablement, avec réalisme, bon sens et mesure — non point par la seule force sous quelle forme que ce soit — les problèmes qui se posent, d'aborder les conflits pour chercher à les résoudre et non pas à les trancher.

Confiants si possible, c'est-à-dire fondés sur l'estime réciproque, la sécurité que créent la loyauté et la compréhension.

Quelquefois les rapports corrects et confiants deviennent véritablement amicaux, idéal de la vie internationale.

Pour y parvenir, il faut une bonne volonté mutuelle et le sentiment, non pas d'une égalité de puissance — l'utopie est toujours dangereuse — mais d'une égalité de droit, nécessaire à la dignité.

Ce sont les dispositions qui animent le Conseil fédéral envers la grande Russie comme envers la plus petite république. Lorsque les circonstances le permettront, il est prêt — quant à lui — à renouer, et il espère que ces circonstances se présenteront. Il se rend parfaitement compte de la place de la Russie au sein des nations et de l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer. Il sait qu'il n'y aura pas — quel que soit le sort de la guerre — de paix durable et vraie pour le continent sans la collaboration de la Russie, collaboration donc hautement souhaitable.

NOTRE STATUT DIPLOMATIQUE

Paix, ai-je dit. Hélas ! l'Europe est encore en pleine guerre. Aussi notre débat est-il sinon prématuré du moins théorique, virtuel. Le problème ne se posera pratiquement que lorsque les conditions actuelles auront évolué.

Entendez-moi bien. Je ne songe pas, puisque l'U.R.S.S. n'est pas un « fait » de guerre, en parlant des conditions actuelles uniquement au principe constamment observé par nous de n'apporter durant les hostilités aucun changement à notre position diplomatique telle qu'elle existait à fin août 1939, les bouleversements que nous avons connus depuis ne créant que des situations nouvelles de fait, au surplus mouvantes. Nous nous sommes — vous le savez — strictement abstenus de toute innovation diplomatique quelconque depuis le début de la guerre et nous ne pouvons que nous féliciter de cette attitude parfaitement claire et nette. Je veux dire bien davantage que résoudre la question « in abstracto » aujourd'hui, puisque pratiquement la situation de fait ne serait pas modifiée, n'aurait qu'une valeur « abstraite » elle aussi. Mais précisément cette valeur abstraite pourrait donner lieu, quant à notre attitude de neutralité, à des interprétations diverses, contradictoires, peut-être erronées et par conséquent dangereuses.

NEUTRALITÉ D'ABORD ET TOUJOURS

Or nous sommes tous convaincus que le principe fondamental de notre politique extérieure — aussi longtemps que notre indépendance et notre souveraineté ne sont pas mises en cause — demeure la neutralité, une neutralité incontestée et indiscutable. Durant les hostilités, nous nous devons d'éviter tout ce qui pourrait, à tort ou à raison, en faire douter. On ne saurait être trop prudent à cet égard; les événements le prouvent. La neutralité, en temps de guerre, n'est pas une notion si universellement approuvée, estimée, reconnue, que l'on puisse sans risque l'exposer à la moindre discussion, au plus léger soupçon.

Et nous devons la conserver « intangible » en considération, non seulement des graves soucis du présent, mais de nos préoccupations d'avenir.

Enfin, je dois le répéter, les relations diplomatiques, telles que nous les entendons, ne sont pas une génération spontanée ni une fin en soi. Elles sont la consécration de rapports de fait qu'il faut d'abord développer, pour qu'elles en deviennent ensuite la sauvegarde. Elles supposent donc toute une évolution préalable qu'il serait vain et périlleux de vouloir supprimer ou forcer. On risquerait ainsi d'en compromettre le terme. Rien de durable et de solide ne se fait sans temps, calme et dignité. C'est ce que nos pères nous ont appris.

Vous comprendrez — et je veux l'espérer son auteur avec vous tous — que le Conseil fédéral n'accueille pas la suggestion de M. Reinhard comme motion. Vous le comprendrez d'autant mieux que le moule rigide de la motion ne se prête guère aux nécessités pratiques de la politique étrangère dont le gouvernement porte la responsabilité sous le contrôle du parlement.

Mais il est disposé, parce qu'elle correspond à ses intentions, à l'accueillir comme « postulat ». Il reconnaît volontiers qu'elle fut formulée en termes réfléchis et sages. Il en poursuivra la réalisation avec diligence et vigilance. Il est toujours désireux de normaliser ses relations avec tous les Etats. Il s'y efforce sans relâche, soucieux qu'il est de concilier les réalités politiques avec la neutralité traditionnelle dans l'intérêt supérieur du pays, animé par l'espoir de voir enfin se restaurer la paix et s'établir une loyale et solidaire communauté des peuples.

Chronique régionale

LA VILLE

La création d'un port de plaisance et l'aménagement du quai Osterwald

Au cours d'une récente réunion des présidents des membres de l'Association des sociétés locales, présidée par M. Jacques Ribaux, ceux-ci ont entendu un exposé de M. Renaud de Bosset sur son projet d'aménagement du quai Osterwald et de création, devant celui-ci, d'un port de plaisance. L'assemblée a également été informée d'un autre projet, dû à M. Jacques Béguin, concernant l'aménagement d'un port de plaisance à la Maladière. Elle a constaté que ces questions intéressaient l'ensemble de la population, et non pas seulement les milieux spécialisés comme la Société nautique, le Cercle de la voile ou la Société des pêcheurs à la traîne, et elle a chargé le comité d'exprimer le vœu au Conseil communal d'être tenue au courant des études concernant la question, afin que le plus de milieux possible puissent faire entendre leur point de vue au sujet de l'opportunité de la création d'un port de plaisance à la Maladière plutôt que près du centre de la ville.

Le comité de l'Association des sociétés locales est entré en discussion avec le Conseil communal à ce sujet.

Nomination flatteuse

La Chambre de commerce suisse en France a célébré récemment son vingt-cinquième anniversaire à Paris, sous la présidence d'honneur de M. Stucki, ministre de Suisse, qui avait quitté Vichy pour la capitale. L'assemblée générale qui a eu lieu à cette occasion s'est déroulée en présence de très nombreux membres. Elle avait notamment à nommer le nouveau président de la Chambre en remplacement de M. Emile Bitterli, démissionnaire. Son choix s'est porté sur M. Paul de Perregaux, de Neuchâtel, qui a été brillamment élu. C'est une nomination flatteuse pour notre compatriote.

L'augmentation du tarif des tramways

On sait que selon les récentes décisions de la compagnie des tramways, le parcours du centre de la ville à l'Université va coûter 20 c. au lieu de 10 c. Aussi la Fédération des étudiants de l'Université, ensuite d'une décision prise lors d'une récente assemblée, a protesté à ce sujet, auprès de la direction de la compagnie, estimant anormal de devoir payer le double du précédent tarif.

La direction a répondu négativement à cette requête, en s'appuyant sur le fait que les étudiants bénéficient, jusqu'à l'âge de 24 ans, du tarif d'abonnement des collégiens.

Un voleur appréhendé

La police cantonale a appréhendé hier un individu auteur de plusieurs vols perpétrés dans la région au cours de ces trois derniers mois.

LES CONCERTS

Musique polonaise

A tout seigneur, tout honneur: rendons le premier hommage à Chopin, en parlant de ce concert; il était donné par Alex. Kagan, pianiste, et le chœur du camp d'internement universitaire de Fribourg, dirigé par Z. Estreicher. L'aigle de sable sur fond de gueules, éployé sur le podium, donnait quelque solennité à la manifestation; les officiers polonais, en rangs serrés, avaient tenu à y assister, et le public vint nombreux.

Le pianiste avait choisi des œuvres de Chopin propres à faire ressortir sa virtuosité avant tout, et une technique qui exclut, parfois, la sensibilité attendue; ainsi, la grande « Sonate en si mineur », brillante, savante, fut-elle interprétée à une allure imposante. Il y avait, ensuite, dans la musique fluide et subtile, compliquée et « cérébrale », tour à tour, de Szymanovski, des accents vibrants (Prélude, Mazurka), que le pianiste traduisit avec grande habileté. Nous aurions voulu plus de souplesse, de sensibilité, dans les pages de Chopin jouées en dernier; par contre, la « Polonaise en la bémol majeur » eut en M. Kagan le virtuose sûr, le technicien bien capable de souligner ses imposantes phrases.

Le chœur, formé de vingt-cinq chanteurs, est conduit avec énergie et souplesse par un chef qui, s'il faut, est également un soliste plein de tempérament. Le caractère des mélodies polonaises et autres, est presque toujours rude, plus viril que tendre, dépouillé absolument de ce qui caractérise, par exemple, les chants d'un pays tout voisin, la Russie, dont le caractère nostalgique, alangui, mélancolique, nous fut souvent démontré. Qu'ils chantent l'amour ou la trahison, le mai ou les départs, les plaisirs ou les tristesses, les compositeurs polonais ont plus de cris que de murmures, et leurs mélodies, simples, parfois frustes, donnent une impression d'énergie plus que de douceur harmonieuse, sauf quelques exceptions; l'accompagnement à bouche fermée, dont ils n'abusent heureusement pas, met quelquefois sa trame légère au service de mélodies charmantes, dans lesquelles nous pouvions sentir passer une émotion proche de celle que nous apportent les douces chansons d'occident: ainsi en alla-t-il avec quelques chansons montagnardes et masouriennes. Enfin, des airs de danses, vifs et allègres, témoignèrent du tempérament chaleureux des sympathiques exécutants.

M. J.-C.

VIGNOBLE

CRESSIER

Commission du feu

(c) L'armée incorpore la plupart des citoyens, aussi la constitution des corps de sapeurs-pompiers devient-elle de plus en plus difficile à réaliser .

Une compagnie de quarante à cinquante hommes de 16 à 70 ans, non mobilisés, sera mise sur pied, équipée et instruite en avril et mai. Aux « pompiers de guerre » incomberont la garde du village en cas d'orage et d'inondation et la défense des vies et des biens contre l'incendie et autres fléaux inconnus jusqu'ici.

Le département des travaux publics organisera, en avril, un cours de répétition de deux jours, obligatoire, pour les commandants du feu en fonction, et un cours de cadres, pour sous-officiers et aspirants, de deux jours aussi.

Dorénavant, la commission du feu gérera ses comptes elle-même, en utilisant le crédit alloué par la commune et les subsides versés par la Chambre cantonale d'assurance en faveur des corps de sapeurs-pompiers.

Rédacteur responsable: René Braichet
Imprimerie centrale S. A., Neuchâtel

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

Affaires scolaires

(c) Comme dans les autres communes du canton, les examens écrits ont lieu dans nos classes aujourd'hui et demain. Quant aux examens oraux, la commission scolaire les a fixés au lundi 3 avril. L'année scolaire se terminera le 6 avril, puis les enfants seront en vacances jusqu'au jeudi 20 avril.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Un poignet cassé

(c) Mme Louisa Beaujeu, domiciliée à la rue des Moulins, s'est cassé un poignet en faisant une chute dans son appartement et a dû être conduite à l'hôpital.

BUTTES

Assemblée de paroisse

(sp) L'assemblée générale de la paroisse réformée de Buttes a pris connaissance du rapport du pasteur Dumont sur l'activité de l'Eglise pendant l'année écoulée. Les comptes ont été adoptés puis il a été décidé qu'une vente ou une soirée sera organisée cet automne pour alimenter le fonds de restauration du temple.

RÉGION DES LACS

YVERDON

La foire

(c) Favorisée par un temps merveilleux, la foire de mardi a connu une grande affluence. Il a été dénombré : 15 vaches valant de 1100 à 1800 fr. ; 20 génisses valant de 900 à 1400 fr. ; 20 génissons valant de 400 à 750 fr. ; 1 taurillon valant 600 fr. ; 9 bœufs valant de 800 à 1750 fr.

Les porcs sont très chers et plusieurs amateurs ont préféré attendre que les prix subissent une baisse. Notons encore que les avoines de semences sont introuvables.

BIENNE

Autour de la question du timbre postal

Les membres de la section française de Bienne de la Société des instituteurs bernois, réunis en assemblée générale, ont décidé l'envoi au Conseil municipal d'une résolution, où ce dernier est prié d'entreprendre les démarches nécessaires pour que l'ancienne appellation BIEL - BIENNE soit rétablie sur les documents de l'administration des P. T. T.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Double arrestation

La police cantonale de la Chaux-de-Fonds en collaboration avec la police cantonale de Neuchâtel vient d'arrêter deux voleurs de bicyclettes.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

Des bruits de bombardement

On a perçu nettement mardi, en ville, des grondements de bombardement en France.

On se demande s'il ne s'agissait pas d'une attaque sur Dijon, dont une émission radiophonique a parlé.

Une curieuse coïncidence

Lundi matin, peu après l'ouverture du bureau municipal et du service de l'état civil, trois employés d'un même service des Forces motrices bernoises se présentèrent ensemble et sans s'être concertés pour déclarer chacun la naissance d'un bébé en leur foyer.

Voilà donc une coïncidence plutôt extraordinaire.

SAINT-IMIER

Une élection irrégulière

Une plainte a été déposée à la préfecture du district à la suite de la dernière séance du Conseil général, à propos de l'élection des membres de la commission d'école primaire. L'élection se serait faite contrairement au règlement de l'administration communale.

En pays fribourgeois

L'organisation des domestiques agricoles

(c) Un mouvement d'organisation des domestiques agricoles est mené avec constance depuis quelques années en vue de grouper les domestiques de campagne et d'améliorer leur sort. C'est le 19 octobre 1941 qu'eut lieu la première assemblée à Fribourg. Une nouvelle assemblée a eu lieu, à l'hôtel Terminus de Fribourg. Environ 200 domestiques étaient présents. L'association en compte déjà 700, sur un total de 6000 domestiques travaillant dans le canton.

M. Jean Piller, directeur de l'office cantonal du travail, a fait un exposé au cours duquel il a réclamé : 1. La création d'une assurance maladie, soutenue par les domestiques eux-mêmes. 2. L'extension des allocations de renchérissement à tous les domestiques mariés ou soutiens de famille. 3. L'institution d'agents de liaison dans les communes et l'organisation des sections de district. 4. La création d'une publication servant d'organe de liaison, avec un fonds spécial de soutien.

Ces propositions ont été adoptées par l'assemblée et le comité a été chargé de leur réalisation.

Le comité du *Cercle privé « Amicizia »* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Salvatore MASSA

membre dévoué de la société, survenu le 14 mars.

Pompes funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations Couronnes Transports
Rue du Seyon Tél. 5 36 04

Naissances

Madame et Monsieur Paul-André WENKER-WULSCHLEGER ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

ALAIN-Charles-Paul

Neuchâtel, 28 mars 1944
Clinique du Crêt — Pourtalès 8

Madame Louis Fornage, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Jules Schwitter et leurs enfants Lucette, Pierre-André et Jacqueline, à Fleurier;
Madame et Monsieur Gaston Boulliane, aux Brenets;
Madame et Monsieur Charly Sandoz et leur petite Josiane, aux Brenets;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis FORNAGE

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui paisiblement dans sa 66me année.

Neuchâtel, le 29 mars 1944.
(Parcs 101)

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. XLVI, 2.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 31 mars à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les comités de la société française *La Fraternité*, société de secours mutuels, de Neuchâtel, et de la *Colonie française* ont le pénible devoir de faire part à leurs membres du décès de

Monsieur Louis FORNAGE

membre actif.

L'ensevelissement, avec suite, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 31 mars, à 15 heures.

Madame et Monsieur J. Künzli et leur fille Josette, à Neuchâtel;
Madame M. Zimmerli et Monsieur J. Nöthiger et famille Güttinger, à Flawil;
Madame et Monsieur H. Nöthiger et leurs filles, à Waedenswil et Zurich;
Madame Th. Meyer-Nöthiger et famille W. Romang, à Bâle;
Monsieur Fritz Nöthiger et ses enfants, à Strengelbach;
Madame veuve W. Künzli et sa petite Rosemarie, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Moser-Kunz, à Dessikofen;
Madame et Monsieur Dr prof. E. Künzli et leur fils Paul, à Soleure,
ainsi que les familles alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, belle-mère et parente,

Madame veuve A. Künzli
née NÖTHIGER

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, le 28 mars, dans sa 73me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 28 mars 1944.

L'Eternel dit: « Jusqu'à votre vieillesse, je serai le même, jusqu'à votre vieillesse, je vous soutiendrai, je veux vous soutenir et vous sauver. »

Dors en paix, chère maman.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 31 mars, à 13 h., dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire: Grand-Rue 11, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Robert Depierre ;
Monsieur Paul Depierre ;
Monsieur et Madame Marcel Depierre et leur fils Francis ;
Madame et Monsieur A. Wuilleumier-Grandjean, à Bienne ;
Madame et Monsieur Th. Vuilleumier-Grandjean et leur fils André, à Renens,
et les familles alliées,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès subit de

Monsieur Robert DEPIERRE

leur cher époux, fils, frère et parent, enlevé ce jour à leur affection dans sa 54me année.

Neuchâtel, le 28 mars 1944.
(Champ-Bougin 30)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

L'incinération, sans suite, aura lieu dans l'intimité jeudi 30 mars à 15 h. Culte à la chapelle du crématoire à 15 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les *Contemporains de 1890* sont informés du décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur Robert DEPIERRE

et sont priés d'assister à son ensevelissement, jeudi 30 mars, à 15 heures.

Rendez-vous à la chapelle du Crématoire à 15 h. 15.

Le comité.

La *Société suisse des fonctionnaires postaux, section de Neuchâtel*, a le pénible devoir de faire part du décès de son cher et regretté membre

Monsieur Robert DEPIERRE
fonctionnaire
à la Direction des postes

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 30 mars à 15 heures.

Le comité.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

28 mars

Température. — Moyenne: 5,6; min.: 0,2; max.: 12,2.

Baromètre. — Moyenne: 718,6.

Vent dominant. — Direction: est-nord-est; force: fort à modéré jusqu'à 16 heures environ.

Etat du ciel: clair.

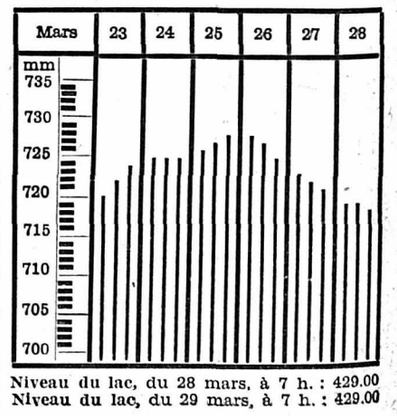

Niveau du lac, du 28 mars, à 7 h. : 429.00
Niveau du lac, du 29 mars, à 7 h. : 429.00